

Également disponible en version digitale sur [www.cote-azur.cci.fr](http://www.cote-azur.cci.fr)



#127

OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2019

# AZUR

#INFOCCI06

ENTREPRISES & COMMERCE

Un magazine



CCI NICE CÔTE D'AZUR

## COMMENT ECOSLOWASTING DIT STOP AU GASPILLAGE

ELISA ALBERTO A CRÉÉ À MENTON UNE PLATEFORME INTERNET POUR DONNER UNE DERNIÈRE CHANCE AUX PRODUITS DESTINÉS À FINIR À LA POUBELLE. UNE SOLUTION GAGNANT-GAGNANT POUR COMMERÇANTS ET CONSOMMATEURS ! **P. 15**

RIEN NE SE PERD  
ECO  
Slowasting

# LES CAFÉS DE LA CRÉATION

by **CA**  
PROVENCE  
CÔTE D'AZUR



ET S'IL SUFFISAIT D'UN CAFÉ  
POUR MONTER VOTRE BOÎTE ?

**RENCONTREZ NOS PARTENAIRES LOCAUX ET DES EXPERTS**  
(comptables, avocats, notaires, banquiers, entrepreneurs) pour vous accompagner dans votre projet de création d'entreprise

Pour connaître toutes les dates et vous inscrire, rendez-vous sur [jesuisentrepreneur.fr/cafes-creation/](http://jesuisentrepreneur.fr/cafes-creation/)

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Provence Côte d'Azur. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé Avenue Paul Arène - Les Négadis - 83300 DRAGUIGNAN. RCS DRAGUIGNAN 415 176 072. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 005 753 et consultable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr).  
Crédits Photos : iStockphotos® - 03/2019 - IP-AzurEntreprises-CafesCrea-A4

PCA COMMUNICATION



Dans  
ce N°

N° 127

OCT / NOV / DÉC 2019

**l'info**

**Dossier** ■ p. 4  
Campus : c'est parti !

**Industrie** ■ p. 8

La Côte d'Azur est aussi une terre d'industrie

**réseau**

**Salon** ■ p. 13

Innovative City 2019 :  
l'immobilier en mode high-tech

**mon entreprise en avant !**

**Talents** ■ p. 14/15

Vesubia - PAAL - Ecoslowasting

**expertise**

**Développement** ■ p. 16

Pourquoi la CCI soutient le commerce  
des haut et moyen pays

**la CCI à votre service**

**Financement** ■ p. 18

Comment la CCI facilite votre recherche de  
financement

**former**

**Partenariat** ■ p. 21

Une nouvelle dimension pour  
l'International School of Nice

**force de proposition**

**Salon** ■ p. 22

Food Hotel Tech : le digital au service de l'hôtellerie  
et de la restauration

**Traitement des déchets** ■ p. 23

Comment sortir de la crise ?



Le magazine est imprimé sur un papier recyclé fabriqué en France, issu du tri sélectif pratiqué dans l'hexagone.



**Jean-Pierre SAVARINO**  
Président de la Chambre  
de Commerce et d'Industrie  
Nice Côte d'Azur

Le dynamisme économique d'un territoire passe notamment par sa capacité à attirer et développer des salons professionnels. A travers les nombreuses manifestations qui jalonnent cette fin d'année, la Côte d'Azur montre son excellence et ses ambitions.

Nous disposons en effet d'infrastructures d'accueil sur l'ensemble du département, qui intéressent des salons de différentes tailles et de différents secteurs, dont certains dont devenus des incontournables au niveau régional, national ou international.

Ainsi le Cannes Yachting Festival a conforté en septembre sa place de leader européen du secteur, avec une croissance de 12% du nombre d'exposants, et peut faire sa révolution grâce aux ports de Cannes (Canto et Vieux-Port) qui lui permettent désormais de proposer deux espaces distincts pour les voiliers et les bateaux à moteur.

Innovative City, vitrine de la smart city, a aussi engagé sa transformation en intégrant les jardins de la Villa Massena à Nice. Un nouveau format avec davantage de conférences, et l'occasion pour notre CCI de soutenir le développement d'une filière « proptech », à savoir les services innovants qui transforment le secteur immobilier.

Quant au salon Industria Méditerranée, organisé par l'APPIM, la CCI Nice Côte d'Azur et l'UIMM Côte d'Azur, il s'inscrit un peu plus chaque année au calendrier des grands rendez-vous des industriels de la région SUD. Après avoir rejoint le Palais des Expositions de Nice en 2018, il poursuit sa mutation en ouvrant pour la première fois ses portes au grand public pour faire connaître les métiers, les filières qui recrutent et le parcours de formation.

Je n'oublie pas Les Entrepreneurs qui investiront l'Allianz Riviera le 28 novembre prochain, rendez-vous incontournable organisé par l'UPE06 pour les chefs d'entreprises et dirigeants azuréens, autour d'une thématique dédiée à l'avenir du commerce.

Au-delà de permettre aux salons bien ancrés sur le territoire de se développer, notre territoire attire aussi de nouveaux événements professionnels, comme par exemple Food Hotel Tech : cette toute nouvelle déclinaison méditerranéenne d'un événement créé à Paris en 2017 accueillera à Nice Acropolis 80 exposants qui présenteront leurs innovations technologiques dédiées à l'hôtellerie et la restauration.

Les projets de création ou d'évolution de centre de congrès sur notre territoire permettront de faire progresser le nombre de touristes d'affaires qui représente aujourd'hui 16% des 11 millions de visiteurs de la Côte d'Azur. Et c'est toute l'économie azurienne qui bénéficie des retombées des salons professionnels, avec l'avantage d'accueillir ces événements tout au long de l'année.

> retrouvez Jean-Pierre Savarino sur le blog [president  
www.cote-azur.cci.fr/Rubriques-CCI/PRESIDENT](http://president.www.cote-azur.cci.fr/Rubriques-CCI/PRESIDENT)



**Éditeur**  
Chambre de Commerce et d'Industrie  
Nice Côte d'Azur - 20, boulevard Carabacel  
BP 1259 - 06005 NICE CEDEX 1

**Directeur de la publication**  
Jean-Pierre SAVARINO, Président

**Directeur de la rédaction**  
Emmanuel SOURAUD,  
Membre élu délégué à la communication

**Rédacteur en chef**  
Christian PROUD-DIAZ, Responsable Communication  
[christian.prouddiaz@cote-azur.cci.fr](mailto:christian.prouddiaz@cote-azur.cci.fr)

**Conception-Rédaction-Réalisation**  
Pôle éditorial - Service Communication  
Chambre de Commerce et d'Industrie  
Nice Côte d'Azur  
Tél.: 04 93 13 73 93 - Fax: 04 93 13 73 24  
E-mail: [azur.entreprises@cote-azur.cci.fr](mailto:azur.entreprises@cote-azur.cci.fr)  
Édition digitale: [azur-entreprises.fr](http://azur-entreprises.fr)

**Impression:** Trulli (Vence, 06)

**Tiré à 55 000 exemplaires**  
**Dépôt légal à parution / ISSN 1296 - 3755**

La reproduction, même partielle,  
de tout matériel publié dans ce magazine  
est interdite (loi du 11/03/57)



Flashez ce code  
et accédez  
directement à  
l'ensemble des  
apps pour  
smartphone  
de la CCI  
Nice Côte d'Azur



Régie publicitaire contactez Gersende Giordano au 04 93 13 73 52 ou par mail: [gersende.giordano@cote-azur.cci.fr](mailto:gersende.giordano@cote-azur.cci.fr)

Photo de couverture Studio Dinkymage (Nice)



# CAMPUS SUD DES MÉTIERS: C'EST PARTI!

■ **DOSSIER.** LE 9 SEPTEMBRE DERNIER JEAN-PIERRE SAVARINO, PRÉSIDENT DE LA CCI NICE CÔTE D'AZUR ET L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES\* DU PROJET POSAIT LA PREMIÈRE PIERRE D'UN PROGRAMME D'INTÉRÊT NATIONAL : UN CENTRE D'APPRENTISSAGE TOTALEMENT INÉDIT EN FRANCE.



« *Le Campus Sud des Métiers sera une référence dans le monde de l'apprentissage.* »

Jean-Pierre Savarino, président de la CCI Nice Côte d'Azur

Sur 24 200 m<sup>2</sup>, le Campus Sud des Métiers donnera dans quelques mois tous les moyens aux apprentis azuréens pour faire de l'alternance une voie de référence et d'excellence, permettant d'acquérir un métier, de se qualifier et de s'insérer dans la vie active. En effet, la CCI Nice Côte d'Azur installera une offre revisitée des filières professionnelles actuellement présentes au sein de son pôle formation : l'écomobilité, la banque, le commerce, vente et relation client, le numérique, les métiers du maritime, l'ingénierie et la performance énergétique, la pharmacie-santé et les services à la personne, les métiers de la restauration...

Pour Jean-Pierre Savarino, président de la CCI Nice Côte d'Azur, ce projet concrétise l'un des axes forts du projet de mandature de la CCI Nice Côte d'Azur : « *Celui de former les salariés de demain. Parce que notre territoire a un besoin vital de compétences et de talents pour réussir son développement actuel et futur. Le Campus Sud des Métiers*

*sera une référence dans le monde de l'apprentissage. Il proposera une expérience pédagogique nouvelle pour que nos apprentis aient un métier, des qualifications, et s'insèrent dans la vie active.* »

**Construite avec les entreprises et organismes de formation partenaires**, ces filières - qui couvriront les cursus du CAP à l'école d'ingénieur - permettront de traiter les différents niveaux de qualification qui correspondent aux métiers et à leurs évolutions. Mais aussi de consolider les possibilités de formation tout au long de la vie et d'accompagner les jeunes talents vers l'enseignement supérieur professionnel. La CCI ouvrira aussi de nouvelles formations sur les filières professionnelles d'avenir du territoire : les métiers du numérique, le secteur de l'énergie... permettant ainsi de doubler le nombre d'apprentis formés, de 1 000 à 2 500.

**Par son programme et sa qualité architecturale,**

© Cabinet d'architecture Corinne Vezani & Associés / ABC Architecture Jean-Philippe Cabane



**Christian Estrosi, maire de Nice, président de la Métropole Nice Côte d'Azur, président délégué de la Région Sud PACA**

« *Tout doit être fait pour permettre aux jeunes, à tous nos jeunes, de réussir leur formation et leur insertion professionnelle, ici, sur notre territoire. Ce futur Campus Sud des Métiers est fondamental, pour le développement de Nice, de l'Eco-Vallée, pour l'animation du secteur, pour les entreprises et pour l'emploi de demain. Il sera innovant par la présence, sur un même lieu, de formations initiales en alternance s'adressant notamment à des jeunes dans toute leur diversité d'origine et de parcours, en proposant un large choix de cursus, allant du CAP à l'enseignement supérieur, ainsi que de formations continues. Il s'adresse donc à tous. La Ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur investissent plus de 4,6 millions d'euros dans ce campus, en soutenant la CCI Nice Côte d'Azur et en engageant la construction d'hébergements et de logements sociaux pour les jeunes travailleurs et les apprentis.* »

**Charles-Ange Ginésy, président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes**

« *Le Département est fier de participer à la réalisation du Campus Sud des Métiers, un projet emblématique pour l'Eco-Vallée et plus largement pour notre territoire. Il sera une vitrine de l'apprentissage azuréen, comme à l'échelle nationale, avec un positionnement sur les filières d'avenir liées à la pharmacie, la santé et l'automobile regroupant sur un même lieu des étudiants, des apprentis, des ingénieurs et des entreprises, bénéficiant de services d'appui et de solutions d'hébergement intégrées.* »

**Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

« *Nous avons fait de l'apprentissage l'un des piliers de notre action. Aujourd'hui encore, malgré le retrait prochain de cette compétence, nous maintenons nos engagements. L'apprentissage est une voie d'excellence et je ne tournerai le dos ni aux apprentis, ni aux acteurs qui en font la promotion dans notre région. Je continuerai toujours à encourager les jeunes vers cette filière, véritable tremplin vers l'emploi. C'est dans cet esprit que nous avons posé la première pierre de ce Campus Sud des Métiers de Nice qui sera je l'espère, une nouvelle porte d'entrée vers cette filière pour tous nos jeunes.* »

**Bernard Gonzalez, préfet des Alpes-Maritimes**

« *L'apprentissage est un sujet important et sur lequel il faut faire mieux. Pourquoi ? Parce que cela fait des années que nous nous réunissons pour dire que l'apprentissage est la voie de l'excellence et que les apprentis sont une réponse nécessaire aux demandes de nos entreprises. Et malgré toutes ces déclarations, nous avons un faible taux d'apprentissage par rapport au reste de l'Europe.*

*Cette opération d'intérêt national est donc une opération ambitieuse. Mais cette ambition doit aussi être raisonnée et réfléchie et ne pas s'affranchir d'autres questions comme celles de l'emploi et du logement. Et c'est justement ce qui se fait ici puisque, dès maintenant, la question du logement des apprentis a été abordée. Mais au-delà de la pertinence du projet, ce futur campus doit nous donner à tous collectivement une raison supplémentaire d'être fier d'être niçois, fier d'être azuréen et fier d'être sudiste.* »

© Studio Dinkymage



En cours de construction, le futur campus accueillera notamment l'Institut de Formation Automobile et ses ateliers (ci-contre).

le Campus répond aux ambitions et enjeux du quartier Nice Méridia. Situé à l'entrée de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC), le long de l'avenue Simone Veil, il occupe une situation privilégiée et constitue un des projets structurants de la technopole urbaine. Pièce urbaine mêlant formation, services aux entreprises et hébergement, il s'inscrit parfaitement dans les objectifs de mixité et de création d'un lieu de brassage entre étudiants, entreprises et professionnels dans une logique de fertilisation croisée. Il participe de la démarche d'intégration et de développement d'un pôle formation d'envergure, académique et privé, pour le territoire et l'Eco-Vallée.

**Un campus qui sera en outre plus qu'un campus :** en offrant aux jeunes et aux entreprises des services complets et innovants, un usage nouveau du digital en pédagogie, sans oublier l'intégration de l'esprit d'entreprise avec l'implication des apprenants dans des projets variés. Mais aussi par son exemplarité sur le plan de l'écoresponsabilité, ou la qualité de vie en son sein : il comprend équipements sportif et culturel, espaces de détente et de coworking, logements... ■

*\* Plan d'Investissement d'Avenir, Ville de Nice, Métropole Nice Côte d'Azur, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Département des Alpes-Maritimes, Caisse des dépôts, Habitat 06 (Co-maître d'ouvrage logements)*

### UN CAMPUS OÙ IL FERA BON VIVRE ET APPRENDRE

**24 200 m<sup>2</sup> de locaux au cœur de l'Eco-Vallée regroupant...**

- Les centres de formation du CAP au diplôme d'ingénieur
- Les espaces entrepreneuriat, évènementiel, orientation, développement des filières stratégiques, prépa apprentissage, learning center
- Un complexe sportif, un espace de restauration
- 2 600 m<sup>2</sup> d'espaces extérieurs
- Une offre diversifiée d'hébergements de courtes et longues durées à prix compétitifs...**
- 100 studios pour les séjours des alternants
- 48 logements familiaux de T2 au T4
- Résidence étudiante Sky Valley à proximité pour les séjours plus longs



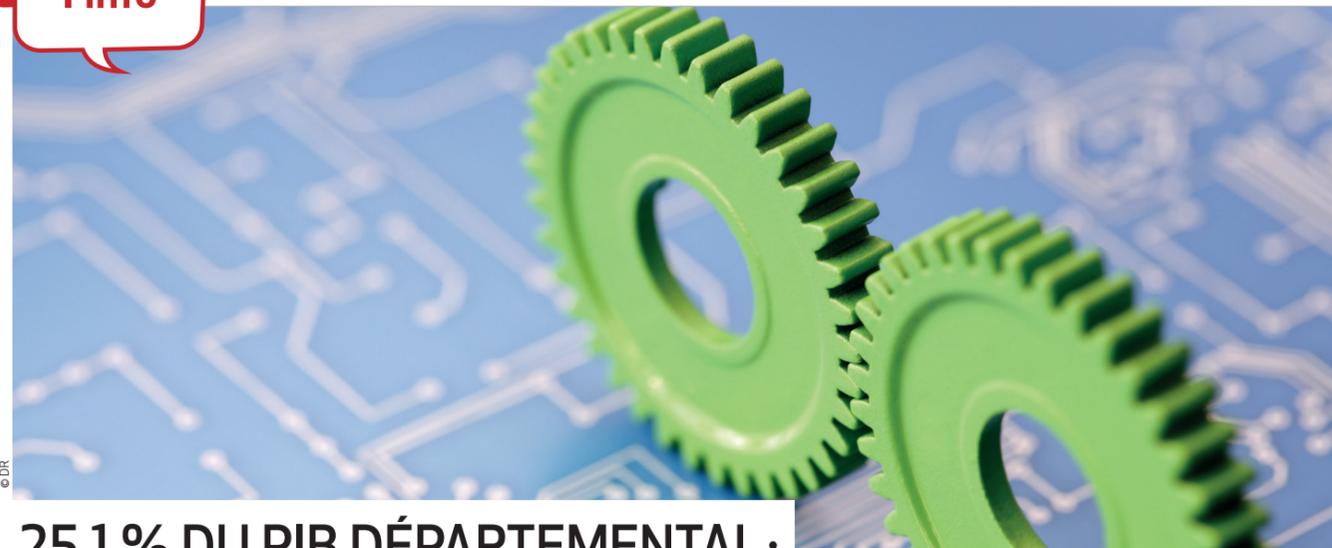
VOUS ÊTRE UTILE

**Vous avez poussé beaucoup de portes pour développer votre entreprise. Nous vous ouvrons celles de notre Banque Privée\*.**

- > Des banques privées en région
- > Des experts pour vous accompagner vous et votre entreprise

\* Voir conditions d'éligibilité en agence.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier – Capital social 395.033.520 euros – 455, promenade des Anglais, 06200 Nice – 384 402 871 RCS NICE – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° CPI 0605 2017 000 019 152 délivrée par la CCI Nice-Côte d'Azur, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 16 rue Hoche, Tour KUPKA B, TSA 39999, 92919 LA DEFENSE Cedex. - Crédit photo : Yoann Stoeckel.



## 25,1 % DU PIB DÉPARTEMENTAL : LA CÔTE D'AZUR EST AUSSI UNE TERRE D'INDUSTRIE !

■ **INDUSTRIE.** QUE PÈSE RÉELLEMENT L'INDUSTRIE SUR LA CÔTE D'AZUR? SON POIDS EST-IL SOUS-ESTIMÉ PAR RAPPORT À CELUI DU TOURISME, DE L'IMMOBILIER ET DU COMMERCE? FOCUS.

Comme elle l'avait fait pour mesurer son empreinte concrète dans l'économie départementale, la CCI Nice Côte d'Azur a commandité une étude au cabinet Goodwill qui fait référence. Présentée fin septembre, cette « étude prospective d'évaluation du poids de l'industrie dans les filières industrielles stratégiques des Alpes-Maritimes » est également assortie d'une série de recommandations. Ses résultats sont parlants : 8,053 milliards d'euros de valeur ajoutée dont 3,5 de « richesse directe » et 97 878 emplois soutenus dont 37 000 emplois directs. C'est ce qui a été comptabilisé en analysant les emplois directs, les achats locaux, les salaires, les impôts et taxes de l'activité industrielle des Alpes-Maritimes en 2018. Des chiffres à mettre en regard du PIB (Produit Intérieur Brut) du département : 32,078 M€ toutes activités confondues. Oui, vous avez bien lu, l'industrie « pèse » le quart (25,1 %) du PIB départemental!

**Comment en est-on arrivé à ce résultat qui peut surprendre?** Par une méthode éprouvée pour ce type d'étude. L'empreinte en valeur ajoutée tient compte non seulement de la richesse directe de l'industrie (3,5 Md€) mais également de la richesse indirecte créée par les achats aux sous-traitants et fournisseurs (1,9 Md€) et de la richesse dite « induite » issue de la consommation des ménages via les salaires versés et les dépenses des administrations publiques, alimentées par les entreprises industrielles (2,6 Md€).

**Par zones géographiques, l'industrie impacte en premier lieu la Métropole** (3,4 Md€), la CASA avec Sophia Antipolis (1,9 Md€), Cannes Lérins (1,34 Md€) et le Pays de Grasse (1,063 Md€).



Stéphanie Calviera, présidente de la commission industrie CCI

« D'accord, le tourisme est important. Mais l'industrie est là. D'ailleurs, un grand groupe mondial, le Finlandais Kone y a établi son siège France... Nous avons des enseignes emblématiques comme Thales, Arkopharma, Schneider, ainsi que de belles PMI et TPE. »



Philippe Massé, président de Prodaron

« Dans le pays de Grasse, ce sont 68 entreprises qui travaillent dans les parfums et arômes et plus 5000 salariés qui font vivre près de 16 000 personnes. Si l'on prend les 13 sociétés leaders, elles ont plus de 9000 salariés au niveau mondial et réalisent plus de 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. C'est une très grosse industrie qui se trouve sur le territoire. »

Si l'on compare avec les autres activités azuréennes, on s'aperçoit que le secteur des services reste certes, largement prédominant (27,5 milliards et 194 000 emplois), mais l'industrie (7,8 Md€ si on enlève la construction) n'a rien à envier au commerce (8,7 milliards et 140 000 emplois) ou au bâtiment (5,3 milliards et 80 000 emplois).

**Pour Daniel Sfecci, vice-président CCI en charge de l'industrie, l'objectif est atteint :** l'étude Goodwill montre que la Côte d'Azur est bien une terre d'industrie. C'est ce qu'avait d'ailleurs déjà souligné le gouvernement en retenant deux « Territoires d'Industrie » azuréens parmi les 136 identifiés en France comme fer de lance de la réindustrialisation : la zone industrielle de Carros et l'Ouest du département (aéronautique et spatial à Cannes, chimie à Grasse, numérique à Antibes). Aussi, comme Stéphanie Calviera et Laure Cardalou - présidente et vice-présidente de la commission industrie de la CCI - Daniel Sfecci le martèle : « L'industrie est un atout pour la Côte d'Azur. Mais il faut la promouvoir, comme cela se fait pour le tourisme ou le commerce. Cela d'autant plus qu'elle est contrainte, en raison notamment d'un foncier peu disponible et cher ». Et de plaider pour une stratégie de montée en gamme qui ciblerait les secteurs de la mobilité, des « utilities », de l'énergie ou encore de la mécatronique. Des activités industrielles à haute valeur ajoutée qui bénéficieraient, de plus, de fortes synergies avec un écosystème numérique azuréen en pleine ascension. Une superbe carte à jouer pour l'économie azurélienne, à l'heure d'une industrie 4.0 dopée à l'Intelligence Artificielle. ■



David Gurlé, fondateur de Symphony, Cédric O, secrétaire d'État au numérique (au centre) et Antoine Clerget, directeur du site Symphony Sophia lors de l'inauguration des locaux.

## SOPHIA ANTIPOLIS FÊTE SA PREMIÈRE « LICORNE » AVEC SYMPHONY

■ **HI-TECH.** EN RÉUSSISSANT EN JUIN UNE NOUVELLE LEVÉE DE 165 M\$, LA PLATEFORME DE SERVICES FINANCIERS - FONDÉE EN 2014 AUX ÉTATS-UNIS PAR LE CANNOIS DAVID GURLÉ - A VU SA CAPITALISATION PROPULSÉE VERS LES SOMMETS... AU-DELÀ DU MILLIARD.

**Une « licorne » à Sophia Antipolis ! La première du territoire.** Dans le monde des start-up, les licornes sont ces fusées qui dépassent le milliard de dollars de capitalisation quelques années à peine après leur création. Et c'est justement ce cap qu'a franchi Symphony, dont le site de Recherche et Développement est ouvert depuis un an dans la technopole. Un événement fêté par Sophia Antipolis en juillet dernier lors de l'inauguration, en présence des acteurs de l'écosystème mais également du nouveau secrétaire d'État au numérique, Cédric O qui effectuait sa première visite sur la technopole azurélienne.

**L'occasion aussi pour David Gurlé, le fondateur** de présenter Symphony et de dessiner son avenir dans la technopole. « Ce que nous sommes ? Une autoroute de l'information », résume-t-il. « Nous permettons à nos clients de transporter de l'information avec la sécurité, la conformité et la traçabilité dont ils ont besoin. Cela concerne tout particulièrement les secteurs financiers pour lesquels c'est vital. Mais nous nous adressons

« Nous avons fait le pari de passer de Palo Alto à Sophia Antipolis. Depuis, la réussite nous a encouragés à faire plus. »

également aux autres secteurs qui recherchent sécurité, conformité, traçabilité. »

**Pourquoi Sophia? Le fait que David Gurlé fit des études à Cannes? Ce n'est pas l'explication.** Pour lui, ce sont les compétences et la compétitivité des ingénieurs qui ont joué. « Nous nous sommes posés plusieurs questions essentielles quand nous avons fait le pari de passer de Palo Alto à Sophia Antipolis », se rappelle-t-il. « Est-ce que nous allons trouver la bonne équipe, celle qui est capable de produire ? Les collaborateurs vont-ils rester loyaux, c'est-à-dire ne pas nous quitter au bout de quelques mois ? Le turn-over est un fléau dans la Silicon Valley. Par deux fois notre équipe de Palo Alto

nous a quittés... Et j'ai été obligé par deux fois de la reconstituer. Troisième axe : la vélocité. Est-ce qu'on est capable de recruter dans un délai rapide ? Sur ces trois axes, nous avons tous été surpris des réponses de Sophia. Nous avons aussi décidé de fermer l'équipe de Palo Alto et d'ouvrir ici. Depuis, la réussite nous a encouragés à faire plus. Quant aux coûts du travail, ils parlent pour la France. Un ingénieur coûte environ deux fois moins qu'aux États-Unis. Si l'on considère le global avec l'ensemble salaires et charges, c'est 234 000 \$ en moyenne aux États-Unis et 120 000 \$ en France. »

Les perspectives du site azuréen que pilote Antoine Clerget, un ancien chercheur d'Inria qui fut aussi président de la start-up UDcast à Sophia ? « Nous disposons de 3 centres dans le monde. Actuellement, avec 50 personnes, notre site de Sophia est le 2<sup>e</sup> en nombre d'ingénieurs derrière Palo Alto et devant Stockholm. Mais nous avons prévu de passer à cent et Sophia sera alors le premier. » Quand ? « Au plus vite. Et en tout cas avant fin 2020. » ■

### Pacte Économique 2020 : susciter un débat de fond concret et pragmatique

La CCI Nice Côte d'Azur et l'UPE 06 souhaitent placer le développement économique des Alpes-Maritimes au cœur des débats des prochaines élections municipales. Dans cette optique, un Pacte Eco 2020 a été lancé début octobre.

À travers celui-ci, l'objectif est que les candidats azuréens s'engagent sur six enjeux économiques touchant à la vie des entreprises, des commerces et des actifs : faciliter la vie et l'environnement des entreprises et des commerces de leur commune, développer une politique en faveur des zones d'activités, améliorer les déplacements et les temps de transport des azuréens, augmenter et diversifier l'offre en logements à destination des actifs, s'engager à développer une politique pour l'emploi et la formation au bénéfice des jeunes, des entreprises et des actifs... Et enfin, s'engager à relever les défis économiques prioritaires pour notre département.

Chaque candidat pourra détailler les leviers d'action et sa vision économique pour sa commune sur la plateforme dédiée au pacte :

[www.pacteeco06.fr](http://www.pacteeco06.fr)

### Women In Tech Sud : bravo Mesdames !

Les trophées Women In Tech Sud ont été remis le 12 septembre dernier à Cannes par WHAT06 (branche azuréenne du collectif Women Hackers Action Tank). Ce concours gratuit, inédit en France est destiné à mettre en valeur les femmes travaillant dans la technologie en Région Sud Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Monaco. Ont été distinguées cette année, Karima Boudaoud (catégorie « chercheuse »), Stéphanie Lavignasse (catégorie « salariée ») et Laurie Giugliola (catégorie « start-uppeuse »). Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour une 2<sup>e</sup> édition l'an prochain.

## SOPHIA ANTIPOLIS : LE BIOPARC SOUFFLE SA PREMIÈRE BOUGIE

■ **SCIENCES DE LA VIE.** L'AMBITION EST FORTE : FAIRE DE CE SITE UN ACTEUR CLÉ DES SCIENCES DE LA VIE EN APPORTANT DE NOUVELLES SOLUTIONS AU DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES OU COSMÉTIQUES.



30 % des locaux sont encore disponibles dans le Bioparc Sophia Antipolis.

Sa naissance sur le site de Galderma avait été plus que discrète en septembre 2018, dans une technopole encore sous le choc de la fermeture brutale du plus grand centre européen de R & D en dermatologie. Mais fin septembre 2019, le Bioparc Sophia Antipolis a tenu à se montrer au grand jour. Il a soufflé publiquement sa première bougie en accueillant les acteurs économiques du territoire.

Il y a un an, il est vrai, sa naissance tenait du pari. L'onde de choc de la fermeture de Galderma et de la suppression de 550 emplois de grande compétence était loin d'être amorti. Ce n'était pas la première fois que la technopole affrontait un sinistre industriel. Certes douloureux, les départs de Texas Instruments, de Samsung, d'Intel avaient pu se résoudre par de larges reprises de blocs entiers de compétence. Mais cette résilience bénéficiait d'un solide écosystème du numérique. Ce qui n'était pas le cas pour les biotechnologies. La CCI Nice Côte d'Azur, la CASA (Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis) ont donc travaillé de concert avec Team Côte d'Azur, les services de l'État et la région PACA à travers l'Opération d'Intérêt Régional « Thérapies Innovantes » pour chercher des repreneurs, soit de la totalité, soit d'une partie des équipes et des laboratoires. Ce n'était pas gagné d'avance. CCI et CASA

ont aussi étudié la possibilité de s'investir directement en créant sur le site un parc biotechnologique qui puisse favoriser l'émergence de start-up ou l'arrivée de nouvelles sociétés.

Le puzzle a toutefois commencé à prendre forme avec l'arrivée de trois repreneurs à la mi 2018 : l'allemand Nuvisan (80 personnes reprises), l'américain Syneo (120 personnes) et le français Sodexo (10 personnes). Pour engager une nouvelle dynamique, le Bioparc Sophia Antipolis a alors été lancé à l'initiative de Pierre Diebolt, ancien DG de Galderma et nouveau directeur du site de Nuvisan. Depuis quatre entreprises ont rejoint le trio : E-Phy-Science, Palm!Data, Bionea-ab, iQualit. Et puis, dernier événement en date : le rachat de l'ensemble des bâtiments (25 000 m<sup>2</sup>) par Euryale Asset Management via la SCPI Pierval Santé.

La boucle était bouclée. Aujourd'hui 300 personnes travaillent dans ce nouveau Bioparc qui se voit comme une véritable pépinière d'emplois, avec un fort potentiel de croissance. Au total, 70 % des locaux sont pour l'instant occupés. Il reste aussi de la place pour de nouvelles sociétés qui voudraient se positionner sur ce créneau du développement des sciences de la vie. L'élan en tout cas est donné. La renaissance est en cours. ■

## INDUSTRIA 2019 S'OUVRE AU GRAND PUBLIC

■ **SALON.** INDUSTRIA MÉDITERRANÉE, LE GRAND RENDEZ-VOUS DES PROFESSIONNELS DE TOUTE L'INDUSTRIE SUD PACA CONTINUE D'ÉVOLUER.



Organisé par l'APPIM\*, la CCI Nice Côte d'Azur et l'UIMM\*\* Côte d'Azur, ce salon se tiendra les 12 et 13 novembre au Palais des Expositions de Nice où il avait repris ses marques l'an dernier. Pour cette 18<sup>e</sup> édition, son thème central est lié à l'actualité : les territoires d'industrie. Quant à l'une des nouveautés, elle tient dans l'ouverture pour la première fois au grand public. Cette ouverture se fera le premier jour au cours duquel étudiants, scolaires, enseignants, parents, demandeurs d'emploi... pourront venir visiter le salon. L'après-midi du mardi 12 novembre sera ainsi dédié à l'emploi, la formation et l'attractivité des métiers dans l'industrie. Pour Industria, il s'agit de témoigner de l'importance de l'emploi, un enjeu majeur de l'industrie : le secteur

dispose de 50 000 emplois vacants au plan national. Le salon permettra de découvrir les formations accessibles, les filières qui recrutent, de rencontrer et d'échanger avec des industriels, futurs employeurs potentiels. La soirée sera, elle, réservée aux exposants et acteurs de l'industrie qui participeront à la 2<sup>e</sup> édition des Grands Prix de l'Industrie du Futur (voir encadré).

Le lendemain, la journée du 13 novembre sera réservée aux seuls professionnels pour des rencontres de business entre l'ensemble des acteurs de l'industrie, fabricants, sous-traitants, utilisateurs... Des ateliers et des animations sont au programme et permettront de suivre les évolutions du marché de l'industrie. Pour



« Il s'agit, au-delà de la multiplication de rencontres business, de mettre en valeur les savoir-faire et de changer le regard que le grand public porte sur l'industrie. »

Daniel Sfecci,  
président de l'UIMM  
Côte d'Azur

Daniel Sfecci, vice-président CCI en charge de l'Industrie et président de l'UIMM Côte d'Azur, Industria poursuit ainsi sa transformation en regardant du côté de « l'Usine Extraordinaire ». Il s'agit, au-delà de la multiplication de rencontres business, de mettre en valeur les savoir-faire et de changer le regard que le grand public porte sur l'industrie. Ce secteur, qui a montré son poids dans l'économie régionale (25,1 % du PIB du département : voir page 8 dans ce numéro) a maintenant besoin d'un événement phare pour asseoir sa position. Pourquoi pas Industria Méditerranée... ■

\*Association des Partenaires pour la Promotion de l'Industrie Méditerranéenne

\*\*Union des industries et métiers de la métallurgie

### LA 2<sup>E</sup> ÉDITION DES PRIX DE L'INDUSTRIE

Un événement national dans l'événement régional : en liaison avec Industria, La Tribune organise les Grands Prix de l'Industrie du Futur avec la French Fab, accélérateur d'entreprises industrielles françaises, et BPI France. L'objectif de cette seconde édition qui aura lieu le mardi 12 novembre à partir 17h30 au Palais des Expositions est de récompenser les entreprises françaises qui suivent le modèle French Fab. Seront remis les prix de l'Industrie et de l'Environnement, de la Pépite Industrielle, de l'Industrie familiale, des Industries internationales et le prix de l'Industrie 4.0.

En ouverture de la cérémonie est prévue une keynote sur l'industrie 4.0 suivi de deux tables rondes. La première porte sur l'industrie 4.0 et le concept du « jumeau numérique ». La seconde sur le thème même d'Industria 2019 : « Territoires d'industrie : un pilote pour accélérer ».



Industria  
12-13 Novembre 2019  
Palais des Expositions

■ **NAUTISME.** DU 10 AU 15 SEPTEMBRE, CANNES A ÉTÉ LE HOT SPOT INCONTOURNABLE POUR TOUS LES ACTEURS MONDIAUX DE LA PLAISANCE ET DU YACHTING. LA CCI ÉTAIT PRÉSENTE POUR Y EXPOSER SES ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DU SECTEUR SUR LE TERRITOIRE DES ALPES-MARTIMES.

## CANNES YACHTING FESTIVAL: LA CCI ACCÉLÉRATEUR DE LA FILIÈRE MARITIME



Durant le Cannes Yachting Festival 2019, la CCI était présente pour valoriser son action en faveur de la filière azurienne.

**Gestionnaire de cinq ports sur le territoire azurien** (Cannes, Golfe-Juan, Antibes-Gallice, Antibes-Vauban et Nice), la CCI a par ailleurs mis en place une Commission Maritime Nautique et Portuaire dont la mission est de promouvoir et développer ce secteur économique majeur. Elle est également en charge de collecter et d'analyser les données économiques du secteur, par le biais de ses deux observatoires.

C'est pourquoi elle était bien entendu présente lors du Cannes Yachting Festival (plus grand salon à flot d'Europe), le rendez-vous incontournable du secteur. L'occasion d'exposer son action également auprès des entreprises de la filière, dont elle est le soutien essentiel. Ceci en aidant à la croissance de leurs activités et en proposant de nombreux services d'accompagnement et en animant les

réseaux de professionnels et des rencontres d'affaires. Enfin, elle répond aux besoins de formation dans les métiers du nautisme, grâce à son centre INB Côte d'Azur situé au port de Villefranche-Darse. ■

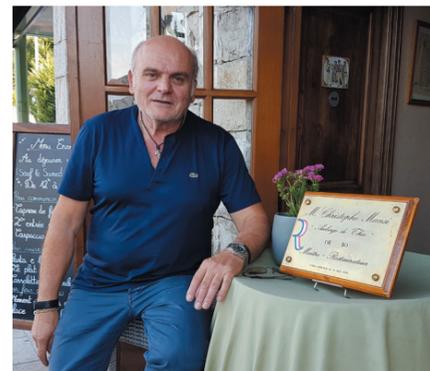
**Contact: Emmanuelle Peloux**  
Tél. 0493137504  
emmanuelle.peloux@cote-azur.cci.fr

■ **RESTAURATION.** LA DÉLÉGATION AZURÉENNE REGROUPE 120 CHEFS ET RESTAURATEURS INVESTIS TOUTE L'ANNÉE POUR PORTER HAUT LE "FAIT MAISON".

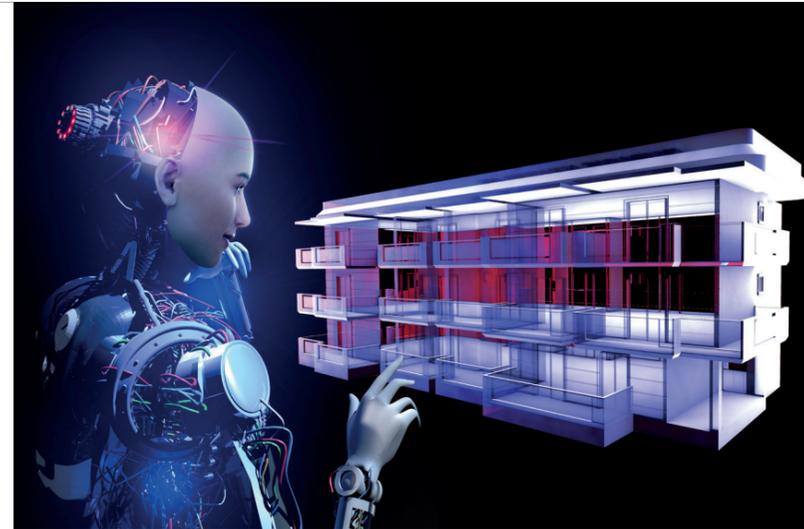
## MAÎTRES RESTAURATEURS: PLUS QU'UN TITRE, UN ACTE DE FOI

L'Association Française des Maîtres Restaurateurs (AFMR) dispose d'une délégation Alpes-Maritimes depuis 2015. Présidée par Théo Mansi (L'Auberge de Théo), elle regroupe 120 chefs et restaurateurs azuréens, titrés pour quatre ans après audit par l'État, parmi lesquels se trouvent des figures du métier tels que Christian Morisset (Le Figuier de Saint Esprit), José Orsini (Le Bistrot du Port) ou Sébastien Liprandi (La Table des Baous). Leur point commun, outre la volonté d'apporter, tant à leur établissement qu'à leur carrière professionnelle, une valeur ajoutée supplémentaire? « *L'amour du fait maison, des produits frais et locaux, la valorisation du terroir, de l'excellence et de la qualité, l'engagement pour la formation et la transmission des savoirs* », détaille Théo Mansi. Un véritable

acte de foi motivé par le désir de porter haut la gastronomie française et de restaurer la confiance du consommateur. À cet égard, la délégation 06 s'appuie sur l'expertise de la CCI, qui l'accompagne dans son animation et sa communication pour mieux faire connaître le titre auprès du grand public comme des professionnels. « *Avec elle, nous sommes présents sur toutes les manifestations dédiées à notre métier, des Étoiles de Mougins au salon PHR à Antibes ou encore Goût de France où 25 chefs et pâtisseries se sont investis* », confirme Théo Mansi. Une nouvelle édition du Guide des Maîtres Restaurateurs - qui recense les établissements labellisés des Alpes-Maritimes - est par ailleurs en préparation. Elle sera lancée en février 2020, à l'occasion du prochain Agecotel. ■



Théo Mansi devant son restaurant, L'Auberge de Théo, bénéficie du titre de maître restaurateur depuis 2009.



## INNOVATIVE CITY 2019: L'IMMOBILIER EN MODE HIGH-TECH

■ **IMMOBILIER.** À L'OCCASION DE LA 8<sup>E</sup> ÉDITION DU FORUM INNOVATIVE CITY (NICE), LA CCI S'INTÉRESSE AUX PROPTECHS: UNE NOUVELLE FILIÈRE QU'ELLE ENTEND SOUTENIR ET ENCOURAGER DANS LE DÉPARTEMENT.

Si, dans la course à la transition digitale, la filière de l'immobilier s'est montrée un peu plus lente au démarrage que l'industrie, l'automobile ou la défense, la révolution numérique est désormais en marche. Celle-ci touche tous les grands secteurs du domaine: l'architecture et l'urbanisme, l'ingénierie, l'expertise et le conseil, l'investissement et le financement, la promotion immobilière, la construction, la commercialisation comme la gestion des biens. Huit grands secteurs aujourd'hui interconnectés pour fabriquer la ville de demain, cette fameuse *Smart City* qui met l'intelligence et l'innovation au service des citoyens comme des collectivités. Une ville intelligente dont le forum Innovative City, organisé le 15 octobre à Nice, constitue la principale vitrine en Europe.



« *Une prise de conscience doit s'opérer et c'est notre rôle de l'accompagner* ».

Emmanuel Souraud,  
élu CCI en charge des PropTechs

Partenaire naturel de l'événement, la CCI est par ailleurs engagée depuis de nombreuses années aux côtés de la filière, notamment à travers l'Observatoire Immobilier d'Habitat (OIH) qui vise à encourager, par l'apport d'informations fiables sur la conjoncture immobilière azurienne, un dialogue constructif avec les pouvoirs publics sur la problématique du logement des actifs. Un accompagnement qu'elle souhaite dorénavant élargir à l'innovation afin de faciliter le développement des PropTechs\* et leur appropriation par les entreprises du secteur. « *Les acteurs de la filière sont frappés par de profonds mouvements sociétaux, technologiques et environnementaux qui transforment les modèles établis et font*

*nécessairement évoluer les métiers* », explique Emmanuel Souraud, élu de la CCI en charge des PropTechs. Il poursuit « *la révolution des datas et des usages, entre autres, imposent une montée en gamme de l'industrie immobilière autour non plus du produit mais d'une offre de services à plus fortes valeurs ajoutées qui doit être intégrée aux réflexions des parties prenantes qui conçoivent et fabriquent la ville.* » À cet égard, « *une prise de conscience doit s'opérer et c'est notre rôle de l'accompagner.* » ■

\* Désignation de la vague d'entreprises qui passent par la technologie pour améliorer ou réinventer les services proposés par les acteurs de l'industrie immobilière.

### l'info minute

#### Huawei signe un partenariat de 3 ans avec la French Tech Côte d'Azur

La convention entre Huawei et l'association FTCA, prévoit des actions spécifiques à destination de l'écosystème innovant de la région, avec pour pilier le programme Digital InPulse de Huawei France et des sessions de networking. Ce partenariat permettra à des start-up du territoire de se développer en Chine, Huawei jouant un rôle de facilitateur. Créé en 2014, Digital InPulse a déjà accompagné cinquante start-up dans les grands domaines d'excellence comme l'Internet des objets, le Big Data ou encore des services innovants.

#### Le rendez-vous d'automne des start-up s'est tenu à Cannes

La start-up Factory se "décentralise" de Sophia Antipolis. Après une incursion à Grasse en mars dernier, le Club Sophia Business Angels, qui organise cet événement des start-uppers avec l'aide de la Fondation Sophia Antipolis et de la CCI Nice Côte d'Azur, a choisi Cannes pour son rendez-vous d'automne. Le 19 septembre à la Pépinière d'Entreprises CréaCannes, ce ne sont pas moins de quinze start-up et projets qui ont été présentés en une soirée. Innovation et diversité étaient au programme!

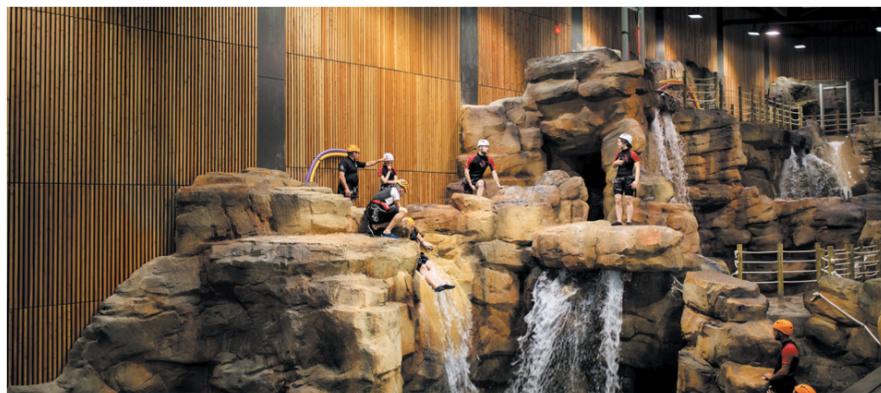
#### Rencontre de la Silver... le RDV du bien vieillir et du bien-être

Le 17 octobre, le palais consulaire de la CCI Nice Côte d'Azur était le cadre d'une rencontre dédiée aux porteurs de solutions de la Silver Économie afin de répondre aux enjeux du vieillissement. Avec comme ligne directrice le fait que « *Vieillir est un futur à inventer* », c'est tout un village de start-up et de nombreuses tables rondes qui étaient déployés lors de cette rencontre.

## VESÚBIA MOUNTAIN PARK CIBLE LES ENTREPRISES AZURÉENNES

■ **LOISIRS.** IL Y A TROIS ANS TOUT JUSTE, LE COMPLEXE SPORTIF INDOOR OUVRIT SES PORTES. AUJOURD'HUI, IL ÉLARGIT SA CIBLE EN PROPOSANT DES OFFRES SÉMINAIRES POUR LES ENTREPRISES. À DÉCOUVRIR... GRATUITEMENT\*!

**Escalade, parcours aventure, spéléo, grimpe ludique, espace aquatique...** Et surtout, le premier canyoning d'Europe indoor. Bienvenue au Vesúbia Mountain Park! Né de la volonté du département des Alpes-Maritimes d'offrir au grand public un espace sportif et de loisir totalement innovant, le complexe basé à Saint-Martin Vésubie a été confié à la gestion de l'UCPA. Son offre se positionne désormais auprès des entreprises azuréennes et monégasques. Un choix stratégique comme l'explique Nathalie Clément, directrice du site: « Sur 3 000 m<sup>2</sup>, Vesúbia offre une expérience unique. Vivre une totale aventure, celle des activités de montagne, mais au cœur d'une structure indoor, qui est ouverte onze mois sur douze. Cet avantage permet de renouveler radicalement l'offre existante en matière d'organisation de séminaire, d'incentive ou de team building. » Vesúbia propose donc 4 packages différents, à partir de 1 600 €HT pour 20 à 40 personnes sur une journée. Chaque formule décline évidemment des modules spécifiques avec accueil petit-déjeuner, traiteur, activités sportives ou de détente en full access,



salle de réunion privative... « Nous pouvons aussi concevoir des programmes à la carte et donc répondre au plus près à toutes les demandes. Il nous arrive d'ailleurs régulièrement que les entreprises ne réservent pas de salle de réunion et préfèrent offrir à leurs salariés une journée d'activités sportives ou un arbre de Noël différent, en invitant aussi leurs familles. » Quand la montagne vous gagne... ■

\* La direction propose un "éducteur" gratuit, sur la base d'une journée, aux trente premiers responsables d'entreprises, représentants du personnels ou de CE qui se manifesteront suite à la lecture de cet article.

Contact: Sandrine Leroy  
Tél. 04 93 23 20 30  
commercial.vesubia@ucpasl.com

■ **INDUSTRIE.** BASÉE À CONTES, LA PMI - 60 ANS D'ACTIVITÉ - EST SPÉCIALISÉE DANS LA CONCEPTION ET LA DISTRIBUTION DE PROFILS ALUMINIUM ET ACIER. RETOUR SUR UN SUCCÈS QUI NE DOIT RIEN AU HASARD.

## PAAL: PROFIL GAGNANT!



Pour Christine Scaramozzino, présidente de PAAL depuis 2008, la réussite de l'entreprise tient beaucoup à un esprit plutôt qu'un business plan, tout aussi réussi soit-il. « Notre force est d'être une entreprise à taille humaine et de

proximité dans un contexte industriel, proche de nos clients que nous accompagnons à chaque étape de leurs projets, certains depuis plus de 30 ans! ». Un esprit insufflé par son père, créateur de l'entreprise en 1958. « C'était un homme droit, travailleur, de parole, et avec un grand cœur. Je crois, avec conviction, que ce sont ces valeurs humaines enseignées par lui qui font ce que nous sommes devenus

aujourd'hui. »

Désormais, PAAL s'impose sur son marché comme une référence en matière de conception et distribution de profilés en aluminium et en acier.

**Les chiffres parlent d'eux-mêmes:** 9 millions d'euros de CA, 6 500 références, un bureau d'études, 32 collaborateurs, 7 000 m<sup>2</sup> de stockage et bureaux, un showroom... Sans oublier une fondation liée à l'art. « Pour continuer à durer, il faut savoir se remettre en question. PAAL est une entreprise qui sait s'adapter à son environnement: au marché, à ses contraintes, à ses réglementations... et à ses clients. Elle le fait depuis 60 ans et elle continuera. En France, nous sommes la seule entreprise indépendante sur son secteur. Parmi nos objectifs, nous souhaitons rendre la marque plus lisible pour les prescripteurs, plus facile pour l'utilisateur final et développer la puissance locale. Car PAAL est une marque de la région PACA. Et nous continuerons à développer nos gammes bien sûr! » ■

> En savoir plus: [www.paal.fr](http://www.paal.fr)



## ECOSLOWASTING, LA SOLUTION ANTI-GASPI

■ **COMMERCE.** LA PLATEFORME INTERNET CRÉÉE PAR ELISA ALBERTO DONNE UNE DERNIÈRE CHANCE AUX PRODUITS ALIMENTAIRES ET NON-ALIMENTAIRES DESTINÉS À FINIR À LA POUBELLE.

« Chaque année en France la quantité de déchets alimentaires s'élève à 10 millions de tonnes. Cela comprend la distribution, la restauration, et rien que dans les foyers, on estime cet énorme gâchis à 5,2 millions de tonnes soit 79 kg par personne! » Pour Elisa Alberto il était temps d'agir pour lutter contre ce gaspillage. Mais comment faire? L'idée a germé le jour où dans sa supérette de quartier - elle habite Menton - elle repère un rayon anti-gaspi. « Le commerçant avait mis des produits frais presque en fin de vie ou abîmés mais toujours consommables. Je les ai achetés, à son grand étonnement d'ailleurs car il m'a dit: « Sans vous, tout serait parti à la poubelle! »

**Le concept d'Ecoslowasting venait de naître.** Son principe? Mettre en relation, à travers une plateforme internet, d'un côté des commerçants qui veulent écouler des invendus ou des produits proches de la date de péremption, c'est-à-dire destinés sous peu à être jetés. Et de l'autre côté des consommateurs qui veulent s'inscrire dans une démarche écoresponsable et/ou désireux de faire des économies substan-

« Ecoslowasting dit stop à la surconsommation, en donnant les moyens de consommer ce qui a déjà été produit. »

Elisa Alberto, créatrice d'Ecoslowasting.

tielles sur leurs courses sans sacrifier la qualité car - le fait mérite d'être souligné même s'il n'est pas à la base de la démarche - les produits proposés le sont à prix évidemment cassés. Bref, « Ecoslowasting dit stop à la surconsommation en donnant les moyens de consommer ce qui a déjà été produit », revendique sa créatrice. Malin et utile. Surtout qu'Elisa n'est pas avare de conseils qu'elle prodigue allégrement sur les réseaux sociaux, comme des idées de recettes ou des conseils en suivant une devise clairement affichée: « Aussitôt acheté, aussitôt cuisiné ou congelé. »

**À l'usage, Ecoslowasting a un autre avantage:** du fait de son fonctionnement, vous payez votre commande en ligne et ensuite vous allez la chercher directement chez le vendeur, le site permet de faire découvrir ou redécouvrir des commerces de proximité. Pour l'heure Ecoslowasting compte 36 commerçants et 1 200 chaland. Sa zone géographique est limitée à Menton. Mais ce n'est qu'un début comme le souligne Elisa: « Au départ j'ai commencé à démarcher les professionnels en faisant du porte à porte avec ma fille dans les bras. Cela m'a permis de tester le concept. Aujourd'hui le modèle fonctionne tant au niveau économique - je me rémunère en prenant une commission sur les transactions - qu'éthique. Car les retours des usagers sont excellents. » L'objectif est donc aujourd'hui de se développer. Plusieurs actions sont envisagées, création d'une appli mobile, communication, référencement, pour lesquelles elle est en recherche de financement. La volonté est aussi d'étendre la zone de chalandise à d'autres villes. ■

> En savoir plus: [www.ecoslowasting.com](http://www.ecoslowasting.com)



Photo Sospel © DR

## POURQUOI LA CCI SOUTIEN LE COMMERCE DES HAUT ET MOYEN PAYS

■ **DÉVELOPPEMENT.** POUR DYNAMISER L'ACTIVITÉ COMMERCIALE DANS LES VILLAGES, UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET ET SUR MESURE EST MIS EN PLACE AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.



« Nous sommes là pour accompagner et aider les collectivités territoriales à optimiser le potentiel de développement de leur territoire. »

Jacques Kotler,  
président de la commission  
Commerce de la CCI

**Le taux de vacance commerciale dans les centres-villes de France** a atteint 11,9 % en 2018 contre 7,2 % en 2012, selon la Fédération pour l'urbanisme et le développement du commerce spécialisé. Une érosion qui s'explique par l'attractivité des centres commerciaux en périphérie, le déplaçonnement des loyers commerciaux qui rendent les locaux de centre-ville de plus en plus difficiles d'accès aux indépendants et la croissance du e-commerce qui a généré 80 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2017. La Côte d'Azur n'échappe pas à cette tendance. Mais il n'y a pas que les centres-villes azuréens qui soient touchés, l'ensemble du tissu commercial l'est aussi. Le renforcement des grands bassins de population fragilise en effet les villages du haut et du moyen pays. Le phénomène est-il pour autant inéluctable ? « Non », affirme Jacques Kotler, président de la commission Commerce de la CCI Nice Côte d'Azur. *Quels que soient les besoins ou les problématiques, nous sommes là pour accompagner et aider les collectivités territoriales à optimiser le potentiel de développement de leur territoire, à identifier et valoriser ses atouts, à renforcer sa compétitivité comme son attractivité économique et touristique.* »

**Missionnée par la commune de la Tour sur Tinée**, la CCI a été choisie pour piloter le projet de reprise d'une épicerie communale qui, jusqu'à sa fermeture, constituait le dernier commerce du village. Le choix du candidat à la reprise est donc déterminant pour le succès de l'opération. D'autant que dans ce cas, les qualités requises

étaient nombreuses. La mairie souhaitait que ce commerce soit bien plus qu'un lieu de vente : un véritable espace de vie pour les habitants et les visiteurs, en phase avec les nouvelles attentes de consommateurs à la recherche d'authenticité et de convivialité. Outre l'épicerie et la droguerie, le repreneur devait s'engager à développer des services annexes, comme un coin bar et une restauration slowfood axée sur les produits du terroir. Il devait également assurer une activité de gîte rural. Ces critères ont été bien sûr intégrés dans l'offre de reprise, pour être en phase avec les exigences affichées. Une fois le cahier des charges validé, la CCI a communiqué l'offre sur ses différents supports et s'est chargée de sélectionner les candidatures avant de présenter les profils les plus intéressants aux élus. Mais son rôle ne s'arrête pas là. Elle est également mandatée pour accompagner le repreneur tout au long de son installation et de son parcours en mettant à sa disposition son réseau d'experts et ses outils comme sa formation cinq jours pour Entreprendre avec comme seul mot d'ordre : faire réussir le projet. Un travail similaire est actuellement mené au Nord du département à la Roque en Provence, pour assurer la reprise d'un restaurant labellisé « maître restaurateur ».

**La CCI apporte aussi son expertise auprès d'autres communes rurales** comme Bonson ou Coursegoules pour conseiller leurs maires et jouer un rôle de médiatrice sur des problématiques liées au commerce : bail commercial, communication, animation, etc. « Par ailleurs, pour-

Une récente étude pour le compte de Sospel a aidé la commune à comprendre les causes de la baisse de son attractivité commerciale et à lui apporter des solutions.

suit Jacques Kotler *nous conduisons des expertises, des consultations et des études sur toute question relevant du commerce pour évaluer le dynamisme d'un territoire* ». Une étude pour le compte de Sospel vient justement d'être produite. En dépit de la richesse de son tissu commercial et artisanal, cette commune de l'Est du département a constaté la baisse de son attractivité commerciale. Pour en comprendre les causes et apporter des solutions, la CCI a mené un travail en plusieurs phases. Première étape, la réalisation d'enquêtes auprès des commerçants mais aussi des habitants, des clients et des touristes. Recensant et analysant ces données, la CCI a confirmé cette fragilisation et fourni les raisons. Puis une étude d'attractivité a été menée afin de travailler sur des pistes d'amélioration et de fournir des axes clés pour inverser cette tendance. Parmi eux, l'intérêt de mieux communiquer sur le label « saveur et savoir-faire du terroir » initié par la commune et qui représente un atout de différenciation important. Mais aussi une meilleure utilisation des outils numériques. Enfin, l'importance de créer des actions et des animations collectives capables de drainer une clientèle de consommateurs, bien au-delà de la zone de chalandise des commerces de la ville. Bref, la nécessité de mettre en avant l'identité sospelloise, pour porter une relance du dynamisme commercial de la cité. ■

Contact : Delphine Turin  
Responsable du pôle commerce  
Tél. 0489067210 - delphine.turin@cote-azur.cci.fr

## ENTREPRENEURS, SOYEZ ARDAN

■ **NOUVEAUX PROJETS.** POUR CONCRÉTISER UNE IDÉE DE DÉVELOPPEMENT, LA SOLUTION EXISTE. L'ACTION RÉGIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS NOUVELLES : ARDAN.



« ARDAN nous a permis d'intégrer un nouvel employé »

Thibault Van Campenhoudt,  
fondateur de l'agence web  
OrganiT (Antibes)

**La vie d'une entreprise n'est pas linéaire.** Diversifier ses activités, conquérir un nouveau marché, structurer une nouvelle activité font partie de son quotidien. Malheureusement les investissements nécessaires peuvent être un frein. Une solution existe en Région Sud : ARDAN, pour Action Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles. Ce dispositif permet de recruter une personne le temps d'évaluer, pendant six mois, la pertinence du projet en vue de le pérenniser. La CCI Nice Côte d'Azur propose aux dirigeants des les accompagner dans la structuration de leur projet et le montage de leurs dossiers.

**Les critères d'éligibilité sont larges.** L'entreprise doit compter moins de 50 salariés, être indépendante et exister depuis au moins un an. Ses avantages sont multiples et notamment le coût de l'opération qui grâce à un cofinancement du Conseil Régional ne représente que 5500 € pour l'entreprise.

**Un dispositif gagnant-gagnant.** ARDAN permet également au béné-

ficiaire en demande d'emploi de suivre une formation diplômante dispensée par le CNAM tout en renouant avec le monde du travail. Avec à la clé 70 à 80 % de chances pour que ce contrat se transforme en un CDI ou CDD d'au moins six mois.

**Pour David Bessoudo, dirigeant d'Himydata à Sophia Antipolis,** « ARDAN est un mécanisme très puissant pour les petites structures. La collaboration Entreprise-Pilote a été une vraie success-story pour notre start-up ». Même écho de la part de Thibault Van Campenhoudt, fondateur de l'agence web OrganiT, basée à Antibes. « ARDAN nous a permis d'intégrer un nouvel employé en lui offrant le temps de monter en compétences. Par ailleurs, les modules de formation nous apportent une vraie plus-value générale et nous permettent de consolider nos processus et nos opportunités commerciales. » ■

Contact : Valéria Mazzucato,  
valeria.mazzucato@cote-azur.cci.fr



« Sans les conseils de la CCI, nous aurions certainement mis plus de temps à identifier le bon dispositif »

Mélanie Romain,  
cofondatrice de RH Oxmo



« Le concours de la CCI s'est révélé très intéressant dans la mesure où il m'a ouvert des horizons qui m'étaient jusque-là inconnus »

Olivier Rudler,  
dirigeant d'Azur Domotic

## COMMENT LA CCI FACILITE VOTRE RECHERCHE DE FINANCEMENT

■ **SOLUTION.** SAVOIR MOBILISER LES BONS FINANCEMENTS POUR DÉVELOPPER SON BUSINESS, TOUT UN ART QUE LA CCI MET À LA DISPOSITION DES ENTREPRISES À TRAVERS UNE OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DÉDIÉE.



« La CCI dispose d'un panorama d'ensemble des aides publiques, locales, nationales et européennes correspondant à notre besoin »

Alexandre Nedeltchev,  
directeur général de RGX Systems

On peut être à la tête d'une entreprise solide depuis près de dix-sept ans qui emploie 18 personnes, réaliser un chiffre d'affaires de 2,20 M€ et se retrouver, un beau matin, complètement perdu dans le maquis broussailleux des aides au financement. C'est l'expérience vécue par Olivier Rudler, dirigeant de la PME grasse Azur Domotic, spécialiste de la fermeture connectée du bâtiment, alerté en début d'année par la dégradation de sa trésorerie. « J'étais déjà en contact avec la CCI pour un sujet lié au recrutement, j'ai donc naturellement sollicité son service financement. L'idée étant d'anticiper et de connaître les solutions à ma disposition pour conforter mon besoin en fonds de roulement et assumer des investissements liés au développement de l'entreprise qui nécessitent la renégociation d'un crédit », détaille-t-il. « À cet égard, l'appui de la CCI s'est révélé déterminant... Il m'a ouvert des horizons qui m'étaient jusque-là inconnus : un panel d'outils dédiés à des profils types de besoins. Et surtout ses experts : engagés, extrêmement précis dans leurs recommandations et qui facilitent les mises en relation. »

L'accompagnement au financement des entreprises constitue en effet l'une des expertises clés de la CCI. Elle propose des solutions d'ingénierie financière mixant l'analyse des besoins, le conseil, la mise en place de plan d'actions, le pilotage et le suivi des dossiers, le tout regroupé dans une offre de services graduée. Le "Diagnostic Financement" en constitue le premier niveau. Il permet aux dirigeants accompagnés d'évaluer la faisabilité de leur projet, de structurer leur démarche et d'établir, après l'élaboration d'un plan d'actions, la stratégie

de financement la plus appropriée. Le deuxième niveau, baptisé "Expertise Financement", leur donne la possibilité d'aller plus loin et notamment de bénéficier d'un appui à la préparation des demandes de financement : prise de contact avec les financeurs en amont des rendez-vous pour valider, par exemple, les montants mobilisables ; coaching du dirigeant, construction d'un argumentaire adapté pour chaque organisme, bref, il s'agit là d'augmenter leurs chances de réussite. Enfin, "Accompagnement Financement", troisième niveau de l'offre, s'attache à accompagner le chef d'entreprise lors de toutes les étapes de l'instruction du dossier en délivrant un suivi personnalisé jusqu'à l'obtention du financement visé, et ce durant une période pouvant aller jusqu'à douze mois.

Ce service est destiné aux TPE et PME azuréennes ayant un projet de développement, tous secteurs confondus, ainsi qu'aux start-up déjà structurées et dont le marché a été validé. Les besoins couverts ? Accompagnement dans la recherche de financement des immobilisations corporelles (travaux, agencement, machines...) et incorporelles (droit au bail, fonds de commerce, certains frais de R & D tels que les salaires ou les prototypes, ainsi que certains volets du développement commercial tels que le marketing et la prospection). L'accompagnement peut porter également sur la restructuration de bilan (gestion du BFR, renforcement des fonds propres, restructuration de la dette...) ou bien la gestion de l'exploitation (allègement de certaines charges courantes, financement des stocks...). C'est justement dans cet objectif

que la jeune pousse RGX Systems (Sophia Antipolis), spécialisée dans la viticulture de précision, s'est tournée au début de l'été vers la CCI. Née en juillet 2018 après deux années d'incubation au sein de l'Incubateur Paca-Est, elle développe une plateforme logicielle basée sur deux technologies innovantes - l'imagerie spectrale et l'intelligence artificielle - pour détecter de manière précoce une maladie incurable qui impacte les vignobles du sud-est de la France. « Notre objectif est de valider notre techno pour lancer un premier produit commercialisable l'année prochaine », explique son directeur général Alexandre Nedeltchev. « Grâce à l'expertise de la CCI, je dispose d'un panorama d'ensemble des aides publiques, locales, nationales et européennes correspondant à notre besoin, à savoir l'embauche de compétences pour finaliser notre R & D. La balle est désormais dans notre camp. »

Mélanie Romain, elle, a déjà fait son choix. Cofondatrice de l'agence de matching professionnel et de consulting RH Oxmo basée à Villeneuve-Loubet, elle a obtenu un prêt d'honneur à taux zéro auprès de la plateforme de financement Initiative Nice Côte d'Azur, qui viendra alimenter la construction de son site internet. « Sans les conseils de la CCI, nous aurions certainement mis plus de temps à identifier ce dispositif parmi la foultitude d'aides qui existe. C'est rassurant. On ne se sent pas seul dans la construction de l'entreprise. » ■

Contact: Valeria Mazzucato, Service financement  
Tél. 0493137308  
valeria.mazzucato@cote-azur.cci.fr

■ **COMMERCE.** DEPUIS 2013, 222 COMMERÇANTS ET ARTISANS AZURÉENS ONT ÉTÉ LABELLISÉS. ET CE SONT EUX QUI EN PARLENT LE MIEUX.

## ECO-DÉFIS, DES ÉTOILES POUR UN COMMERCE PLUS VERT



Aleth Corcin Bourdin,  
dirigeante de l'épicerie Le Potager, a obtenu le label Or pour son commerce

À Peymeinade, Aleth Corcin Bourdin, dirigeante du premier et de l'épicerie fine Le Potager, a longtemps fait, comme M. Jourdain en son temps, du "développement durable" sans le savoir. « J'ai dès le départ mis en place des process autour de la réutilisation des emballages et contents auprès des clients et fournisseurs locaux. C'était une démarche de bon sens que la labellisation Eco-Défis. L'accompagnement de la CCI - qui va avec - a permis de la structurer et l'approfondir, tout en la rendant plus visible auprès de ma clientèle ». Lancée en 2013 dans les Alpes-Maritimes par la CCI Nice Côte d'Azur et la délégation 06 de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la marque nationale Eco-Défis valorise en effet les artisans et commerçants qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement autour de six thématiques (déchet, eau, énergie, transport, services durables et responsabilité sociale).

Trente-sept défis à relever ont ainsi été identifiés, leur permettant de collecter des étoiles et, en fonction, d'obtenir le label bronze, argent ou or. Trois collectivités (Saint-Laurent-du-Var, Pays de Grasse et Cagnes-sur-Mer) ont déjà signé des conventions de partenariat pour développer l'initiative sur leur territoire, ce qui a permis de labelliser à ce jour 222 commerçants et artisans. Une démarche que la CCI Nice Côte d'Azur, en tant que pilote Eco-Défis du réseau des CCI PACA, s'attelle depuis 2018 à régionaliser avec l'ambition de convaincre 18 territoires et d'engager d'ici à 2021 plus de 1 000 structures vers un commerce plus vert. ■

Contact: Mélissa Allard, Chargée de développement commerce  
Tél. 0492294824  
melissa.allard@cote-azur.cci.fr

## l'info minute

## Des clés pour comprendre les enjeux de la sécurité du numérique

Octobre est le mois de la Cybersécurité. C'est donc logiquement au début de ce mois que s'est tenue la 3<sup>e</sup> édition du Sophia Security Camp à Sophia Antipolis avec pour thème, Security by Design (Sécurité dès la Conception). L'objectif pour Telecom Valley, avec le soutien de l'ANSSI, et en partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur, la Gendarmerie Nationale, l'Inria, le Clusir PACA, est d'offrir aux entreprises azuréennes des clés de lecture pour comprendre les enjeux de la sécurité du numérique et leur permettre d'entrer en action pour sécuriser efficacement leur vie numérique.

Pour mémoire, l'association Telecom Valley anime l'écosystème azurien du numérique depuis 1991 et compte plus de 160 entités adhérentes, représentant 18000 salariés et 40000 étudiants en région PACA.

[www.telecom-valley.fr](http://www.telecom-valley.fr)

## Ideal-com Interactive (Sophia Antipolis) rachète Mylor Communication

Agence de stratégie de marque et de marketing digital fondée il y a seize ans par Didier Généreux, Ideal Com opte pour une opération de croissance externe avec le rachat de l'agence niçoise Mylor Communication. Ainsi réunies, les deux agences avancent plus de 200 clients, 12 salariés et un réseau d'une dizaine d'entreprises partenaires de qualité.

## Teach on Mars à nouveau dans le palmarès FrenchWeb 500

Classée pour la seconde année consécutive dans le palmarès national des entreprises de la Tech française, la PME azurienne (Sophia Antipolis) cofondée et dirigée par Vincent Desnot et spécialisée dans le mobile learning se hisse en 206<sup>e</sup> place du classement. L'indicateur FW500, créé il y a 4 ans, dresse un panorama des start-up, PME et grands groupes de l'écosystème French Tech.

■ **COMMERCE.** ACCOMPAGNER LES BURALISTES DANS LEUR TRANSFORMATION TOUT EN DONNANT AUX CONSEILLERS D'ENTREPRISE LES MOYENS D'ÊTRE PLUS EFFICACES, TELS SONT LES OBJECTIFS DE L'APPLICATION DÉVELOPPÉE PAR LA CCI NICE CÔTE D'AZUR.

## TABACITY: UNE APPLICATION POUR AUDITER LES BURALISTES



Nombre de buralistes azuréens font face aujourd'hui à la nécessité de transformer leur commerce par une diversification de leurs activités. Pour les aider dans cette démarche, un fond de transformation national existe : un audit est la première étape pour en bénéficier. C'est là qu'interviennent les conseillers entreprise des CCI, à la suite d'un accord avec la Confédération des Buralistes de France. Le but est d'évaluer efficacement le point de vente et l'environnement commercial du buraliste, lui donner une orientation pour sa diversification en repérant les potentiels de développement et définir des priorités.

Pour aider les conseillers CCI à mener cette phase d'audit, l'observatoire Sirius de la CCI Nice Côte d'Azur a développé un outil d'automatisation d'informations économiques, la solution « Tabacity ». Les avantages de cette solution sont nombreux : regroupement de données, maîtrise des coûts, gain de temps et de productivité, vision globale de l'environnement buraliste.

Au final, 80 % des données récoltées sont disponibles en un clic et consultables via une carte interactive. Une vingtaine de buralistes ont déjà été audités à ce jour et la CCI Nice Côte d'Azur prévoit de réaliser une cinquantaine d'audits supplémentaires d'ici 3 ans. Cette solution, qui a été présentée à CCI France aux représentants nationaux des buralistes, va donc permettre de partager au plan national le savoir-faire spécifique de la CCI Nice Côte d'Azur, dont le territoire est particulièrement confronté à la diversification des buralistes. Des bonnes pratiques et un outil qui vont ainsi être mutualisés avec les autres CCI de l'hexagone. ■

Contact: Marc Morvany  
Responsable Observatoire Sirius  
Tél. 04 93 13 73 36  
[marc.morvany@cote-azur.cci.fr](mailto:marc.morvany@cote-azur.cci.fr)

> Plus d'info :  
[www.transformation-buralistes.fr](http://www.transformation-buralistes.fr)

## UNE NOUVELLE DIMENSION POUR L'INTERNATIONAL SCHOOL OF NICE

■ **ENSEIGNEMENT.** APRÈS AVOIR FÊTÉ SES QUARANTE ANS EN 2019, L'ISN S'ENGAGE DANS UNE NOUVELLE ÈRE GRÂCE À L'ASSOCIATION DE LA CCI AVEC LE GROUPE SCOLAIRE INTERNATIONAL NACE SCHOOLS.

L'ISN représente un maillon essentiel de la solide offre azurienne en matière d'enseignement international primaire secondaire et supérieur. Fondée en 1977 et gérée par la CCI Nice Côte d'Azur depuis 1994, cet établissement, basé au cœur de l'Eco-Vallée, compte environ quatre cents élèves âgés de quatre à dix-huit ans issus de plus de quarante pays. Il dispense un enseignement entièrement anglophone de la maternelle à la terminale, aboutissant au diplôme de l'International Baccalaureate (IB), devenu aujourd'hui le diplôme de référence de l'enseignement international. Pour Jean-Pierre Savarino, président de la CCI, l'heure était venue de donner une nouvelle dimension à l'ISN : « Pour garantir la qualité de la pédagogie de l'enseignement de l'ISN dans un environnement éducatif en pleine mutation, il nous est apparu nécessaire de l'adosser à un grand partenaire international de l'éducation. Le choix du groupe Nace Schools s'est imposé. »

Ce partenariat, signé en septembre dernier avec le premier groupe scolaire européen (25000 élèves scolarisés dans cinquante établissements répartis dans dix pays sur trois continents) aura comme autre objectif de contribuer à renforcer l'attractivité du territoire et l'accueil de talents internationaux sur la Côte



d'Azur, en offrant aux familles expatriées la garantie d'une éducation internationale de qualité. Après l'intégration de l'école Ebica (Sophia Antipolis) en 2018, Nace Schools renforce donc aujourd'hui son ancrage local. Pour Line Vissot-Weil, présidente du groupe scolaire : « Ce partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur pour développer l'ISN est particulièrement important pour nous. Il illustre à la fois notre

volonté de nous développer dans la région - la plus internationale de France après le bassin parisien - et notre souhait de travailler main dans la main avec des partenaires publics de long terme bien ancrés dans le territoire, et disposant d'expérience et de compétence dans le domaine de l'éducation. » ■

en savoir plus : [www.isn-nice.com](http://www.isn-nice.com)

## #DÉMARRETASTORY, QUAND L'APPRENTISSAGE FAIT LE BUZZ

■ **ALTERNANCE.** POUR LA SAISON 2 DE SA CAMPAGNE DESTINÉE À FAIRE CHANGER LE REGARD DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS SUR L'APPRENTISSAGE, LE MINISTÈRE DU TRAVAIL MISE CETTE ANNÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX.



Il s'agit cette fois de « faire buzzer l'apprentissage » en faisant sa promotion sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) avec des contenus dédiés aux Millénials (génération 15-30 ans), des Facebook Lives, des partenariats avec des youtubeurs... La CCI Nice Côte d'Azur a été sélectionnée parmi 96 propositions pour prendre part à cette initiative nationale. Avec le soutien financier de la Caisse des Dépôts, elle a apporté une réponse centrée sur les jeunes et les métiers du territoire azurien, pour la mise en œuvre des premiers parcours « Prépa-Apprentissage », fédérant 7 Centres de Formation Apprentis (CFA) du département. Des parcours sur mesure dès l'entrée dans le

dispositif, offrant aux bénéficiaires un accompagnement spécifique pour les préparer à intégrer une formation en alternance exigeante, à sécuriser leur parcours d'apprentis et à faciliter leur intégration dans le monde de l'entreprise par la signature d'un contrat. Ces accompagnements ont débuté en juin dernier et se poursuivront jusqu'en 2021. Au programme : entretiens individuels, coaching, découverte des métiers par une immersion en entreprise et en centre de formation, ateliers collectifs pour booster sa créativité... ■

À suivre sur : #DemarreTaStory06  
Contact : [pointa@cote-azur.cci.fr](mailto:pointa@cote-azur.cci.fr)



## MON PROJET D'ENTREPRISE: LE BON PARCOURS POUR CONCRÉTISER

■ **PROJET.** AVEC LES CCI, LA RÉGION SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR A MIS EN PLACE UN PARCOURS RÉGIONAL AMBITIEUX D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION, LA REPRISSE ET TRANSMISSION D'ENTREPRISE.

Le réseau des CCI PACA a été retenu pour être l'un des 10 opérateurs régionaux en charge de l'accompagnement opérationnel des porteurs de projet de création/reprise et de transmission d'entreprise. Ainsi grâce au concours de la Région, vous pouvez être accompagné par votre CCI pour construire votre projet de reprise d'une entreprise, formaliser votre business plan et être suivi sur trois ans dans votre primo développement. Mais le parcours est également adapté pour faciliter la transmission de votre entreprise : diagnostic, approche de valorisation, mise en relation avec des experts. Subventionné par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, cet accompagnement se déroule en face-à-face avec un conseiller expert CCI, en toute confidentialité. En 2019, près de 6500 entreprises seront accompagnées sur l'ensemble du territoire régional. ■

Contact: Laurence Thibaud, Conseiller CCI  
Entreprendre - Transmission/Reprise  
Tél. 0493137539  
laurence.thibaud@cote-azur.cci.fr

## FOOD HOTEL TECH, LE DIGITAL AU SERVICE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

■ **SALON.** APRÈS TROIS ÉDITIONS RECORDS À PARIS AYANT ACCUEILLI PLUS DE 6 000 VISITEURS ET 200 EXPOSANTS, LE PLUS GRAND VILLAGE START-UP DE L'HOSPITALITY EN FRANCE SE LANCE À NICE !



Le salon des innovations tech & digitales dédiées au tourisme et à l'hôtellerie-restauration a pour objectif d'aider les professionnels à faire face aux nouvelles attentes des clients.

« Mon objectif est de faire de Food Hotel Tech, un salon qui rayonne sur l'ensemble de la Méditerranée. » L'ambition de Karen Serfaty, fondatrice de FHT est claire. Et c'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle a choisi Nice pour lancer la version Sud de son évènement parisien créée en 2017. « C'est une position stratégique desservie par un aéroport international et dont la notoriété n'est plus à démontrer. » L'évènement, prévu les 5 et 6 novembre, prendra donc ses quartiers à Nice Acropolis. L'Esplanade Méditerranée accueillera plus de 80 exposants, sélectionnés pour le potentiel de leurs innovations technologiques appliquées aux secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, et un village start-up. Exemple avec Icheck basé à Sophia-Antipolis qui permet de manière simple et concrète, grâce à une application mobile, de gérer l'ensemble des activités des équipes opérationnelles, femmes de chambre, gouvernantes, techniciens, et ce, en lien avec la réception. Activités qui se gèrent aujourd'hui de manière courante avec papier, crayon et téléphone. Mais, précise Karen Serfaty, « l'objectif n'est pas de mettre à tout pris les entreprises locales en avant mais plutôt d'offrir le dernier cri

en matière de solutions comme celle proposée par Skeat qui donne la possibilité au client, confortablement installé sur le matelas de sa plage privée préférée, de commander sans attendre le serveur et de payer ses consommations en quelques clics. »

Food Hôtel Tech n'est pas seulement un lieu où découvrir des start-up et des solutions. C'est aussi l'occasion d'assister à des conférences et tables rondes – notons la présence de Google et Tripadvisor - destinées avant tout à un public néophyte afin qu'il découvre ce qu'est un établissement « tech » : gestion de son image sur les réseaux sociaux, technologies disruptives à venir, protection des données... « Il faut savoir que le niveau d'information sur le digital dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration n'est pas si élevé que ça. Les professionnels doivent prendre conscience qu'il est impératif de prendre le train en marche et que celui-ci ne fait qu'accélérer. Car plus on attend, plus il faudra courir vite pour le rattraper... »  
À vos starting-blocks! ■

> Plus d'info: [www.fhtnice.com](http://www.fhtnice.com)



## DÉCHETS ULTIMES: COMMENT SORTIR DE LA CRISE?

■ **PRÉVENTION.** LE NOUVEAU PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS PRÉVOIT EN 2019 UNE RÉDUCTION DU QUOTA AUTORISÉ. UNE COMMISSION MIXTE DE LA CCI ET L'UPE06 TRAVAILLE À PROPOSER DES SOLUTIONS CONCRÈTES. FOCUS.

**Le saviez-vous?** Les entreprises du 06 produisent 700 000 tonnes de déchets. Dont 60 000 tonnes de déchets ultimes sont exportées par autorisation préfectorale. Or ce quota reconduit chaque année a été réduit en 2019 à 38 000 tonnes. Un seuil atteint dès août dernier, faisant peser sur le territoire azurien et son économie une situation de crise. Sans doute faut-il rapprocher cette restriction avec le nouveau Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets. Depuis la loi NOTRe, la Région a récupéré la compétence de cette question. Le nouveau plan de 2019 fixe une réduction de la production des déchets, mais surtout prévoit à l'horizon 2025 l'autosuffisance des bassins de vie dans leur traitement. Or le bassin de vie azurien, comprenant aussi la partie Est du Var, ne possède aujourd'hui aucun centre d'enfouissement.

Face à la situation critique, la CCI et l'UPE ont créé une commission et en ont confié la présidence à Laure Carladou, présidente de la Fédération BTP 06. Car le BTP est l'une des filières les plus impactées depuis toujours, et plus encore avec les restrictions à venir. Le but? Fédérer les acteurs économiques pour

analyser l'impact de cette situation, partager les bonnes pratiques et surtout proposer des solutions concrètes. Face à l'envergure de la situation, la commission préconise des actions sur plusieurs échelles.

**Laure Carladou explique:** « A moyen et long termes, il est évident que le territoire doit étoffer ses filières avec la création d'une 4e déchetterie professionnelle. Mais le point le plus important reste la recherche d'un ou plusieurs terrains pour installer un centre de déchets ultimes d'une capacité de 160 000 tonnes, ou pour créer deux ou trois sites plus petits. Lorsqu'on connaît le

problème de la rareté du foncier dans le 06 et la réticence des communes pour de telles installations, la mise en place prendra du temps... En attendant il faut remédier au pire! La crise couve et ce n'est pas simplement une crise économique, ne concernant que les seules entreprises. Car une paralysie de l'activité aura des conséquences sociales avec le développement du chômage partiel, voire sanitaire avec la multiplication de décharges sauvages. À court terme, la commission défend donc une renégociation des quotas tout en cherchant, à la demande de la DREAL, un site temporaire. » ■

### LA FILIÈRE BTP EN PREMIÈRE LIGNE

Si le BTP est un gros producteur de déchets, c'est aussi à bien des égards un acteur exemplaire. Ainsi près de 70 % des déchets en France sont produits par le secteur. Mais sur ce pourcentage, près de 90 % sont des déchets inertes dont 70 % sont recyclés. Pour Laure Carladou, « Il faut aujourd'hui promouvoir une économie circulaire. Pour cela nous devons associer l'ensemble de la chaîne de la filière et en premier lieu le maître d'ouvrage. Car une fois valorisés que fait-on des déchets? Bien souvent les acteurs du BTP ne parviennent pas, pour des raisons de coûts, à les réutiliser dans leurs chantiers. Il est temps aujourd'hui de systématiser la réutilisation des matériaux recyclés et que cette obligation soit inscrite dans les cahiers des charges des donneurs d'ordre ».

### Défibrillateur, une obligation pour les établissements recevant du public

Au 19 décembre prochain, un décret imposera aux Établissements Recevant du Public (ERP) de s'équiper de défibrillateur. La mise en place se fera progressivement entre 2020 et 2022. Les ERP de catégories 1 à 3 (recevant plus de 301 personnes) devront s'équiper avant le 1er janvier 2020, ceux de catégorie 4 (recevant moins de 300 personnes) avant le 1er janvier 2021, et certains de catégories 5 avant le 1er janvier 2022.

### La Confiserie Florian s'offre de nouveaux espaces

C'est l'une des institutions gourmandes préférées des Niçois et des touristes. Fondée en 1921, la confiserie Florian a entièrement repensé ses espaces au port de Nice, en prévision de l'arrivée du tramway à la fin de l'année. Lors de l'inauguration, le maire de Nice a remis les insignes de Chevalier dans l'ordre national du Mérite agricole à Sandrine Fuchs-Wyler, sa Directrice Générale. La reconnaissance d'une saga familiale qui épouse l'histoire d'une Côte d'Azur agricole et touristique.

### La filière audiovisuelle cannoise séduit la Chine

Terre d'accueil des plus grands rendez-vous culturels internationaux, comme le Festival de Cannes, le MIPCOM, le MIPTV ou encore le Cannes Lions, Cannes jouit d'une expertise mondiale en matière d'organisation d'événements culturels ou économiques. C'est pourquoi David Lisnard a lancé le projet « Cannes On Air » afin de développer la filière audiovisuelle sur le territoire cannois. Un projet qui remporte d'ores et déjà un vif succès auprès des Chinois venus spécialement assister à sa présentation le 10 octobre à Cannes et visiter les espaces dédiés. A cette occasion, le Maire de Sanya et le Maire de Cannes ont également signé une convention d'échanges multilatéraux afin de promouvoir le rayonnement international culturel des deux villes.

■ **URBANISME.** LE PLAN LOCAL D'URBANISME PORTE LES AMBITIONS DU TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLÉ NICE CÔTE D'AZUR EN MATIÈRE D'HABITAT, DE TRANSPORTS, DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET D'ENVIRONNEMENT. ÉCLAIRAGE.

## LE PLUM: QUEL IMPACT POUR LES ENTREPRISES?



### UN PLUM, C'EST QUOI EXACTEMENT?

Le PLUm, document de planification urbaine, a pour objet de définir et d'organiser le développement du territoire et le cadre de vie futur pour les habitants des 49 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, à l'horizon 2030. Il détermine donc les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable (en particulier par une gestion économe de l'espace) et répond aux besoins de développement local. Cet outil réglementaire fixe les modalités de mise en œuvre de ce projet, en définissant les règles d'occupation des sols applicables sur toutes les parcelles (à l'exception du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Vieux Nice) et à toutes les personnes - particuliers, personnes morales de droit public ou privé - à l'occasion de projets d'aménagement ou de construction.

La CCI Nice Côte d'Azur, qui intervient dans le domaine de l'urbanisme en tant que Personne Publique Associée, est consultée lors de l'élaboration et la révision des documents de planification (Plans Locaux d'Urbanisme, Schémas de Cohérence Territoriale, Cartes Communales). Autant d'outils stratégiques et prospectifs mis à disposition des collectivités locales, pour organiser et planifier le développement d'un territoire sur les dix à vingt prochaines années. Concrètement, la CCI émet des avis et des contributions techniques détaillées, principalement sur le développement économique, afin d'améliorer les documents en cours d'élaboration et défendre les intérêts des entreprises. Pour le PLU métropolitain (PLUm), cela a représenté un travail conséquent. Mené à l'échelle de 49 communes et sur de nombreuses années, il a abouti sur avis et contributions transmis à la Métropole. Autre action menée localement: la sensibilisation des syndicats professionnels et des entreprises de cinq salariés et plus sur ce sujet.

**Avec le PLUm, quels changements pour les entreprises?** Pour celles localisées sur une commune possédant d'ores et déjà un PLU approuvé, il ne devrait pas y avoir trop de changement. Pour les entreprises se trouvant actuellement dans une

commune ayant une carte communale ou n'ayant pas de document d'urbanisme approuvé, le changement est plus important. Désormais ces entreprises devront se référer au PLUm pour connaître leur situation: terrain constructible ou non, règles gabaritaires, etc. De façon générale, les entreprises seront confrontées au PLUm en cas de projet d'aménagement avec dépôt d'un permis de construire, (rénovation ou extension de leur activité). Afin d'aider les entreprises à s'approprier cette procédure, la CCI propose des notes d'urbanisme établissant un état des lieux de leur situation en matière d'urbanisme réglementaire, avec une synthèse des éléments à prendre en compte. Objectif: leur permettre d'avoir un rapide aperçu de la situation avant-après et leur fournir les clés pour respecter les règles édictées dans le règlement du PLUm. Simple et efficace. ■

Contact: Sylvie Topor,  
Responsable du pôle urbanisme et foncier  
Tél. 04 93 13 75 22  
sylvie.topor@cote-azur.cci.fr

ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES

DÉVELOPPEZ  
VOTRE ACTIVITÉ  
EN PROTÉGEANT  
VOTRE PATRIMOINE  
PERSONNEL

+X

PRÊTS SOCAMA

Créer, développer, transmettre :  
à chaque étape, sa solution\*.

Un crédit vous engage et doit être  
remboursé. Vérifiez vos capacités  
de remboursement avant de vous  
engager.

BANQUE POPULAIRE  
MÉDITERRANÉE



la réussite est en vous



SOCAMA  
La caution des professionnels



Ce financement est rendu possible grâce au soutien de la garantie de l'Union Européenne octroyée par COSME et le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS) et ce dans le cadre du Plan d'Investissement pour l'Europe. Le FEIS a pour finalité d'aider à résoudre les difficultés de financement et de mise en œuvre d'investissements productifs dans l'Union Européenne, notamment en garantissant un meilleur accès aux financements.

\* Sous réserve d'acceptation de votre dossier et de répondre aux conditions d'éligibilité par la Banque Populaire Méditerranée et la SOCAMA  
Banque Populaire Méditerranée, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable (articles L. 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit). 058 801 481 RCS Nice. N° d'immatriculation auprès de l'organisme pour le registre des intermédiaires en assurances (ORIAS) : 07 005 622.  
Siège social : 457 Promenade des Anglais - BP 241 - 06292 NICE CEDEX 03 - www.bpmed.fr - téléphone : 04 93 21 52 00 (appel non surtaxé, coût selon opérateur). Crédit photo : © Shutterstock  
- conception : © commeuneimage.net - 04/2019

## La 15e soirée Transmission aura lieu le 3 décembre

Organisée à la CCI Nice Côte d'Azur boulevard Carabacel, avec le soutien de la BP Med, la soirée Transmission 2019 prendra un nouveau format. Avec un parcours cédant et un parcours repreneur, les dirigeants cédants et les porteurs de projets de reprise pourront participer à des ateliers thématiques. Ils auront également la possibilité de rencontrer des conseillers CCI et des professionnels (experts-comptables, avocats, notaires...) dans le « village des partenaires ».

Le 3 décembre de 18h à 21h30  
Tarif 50 €, uniquement sur inscription, nombre de places limité.  
+ d'infos : [cession.reprise@cote-azur.cci.fr](mailto:cession.reprise@cote-azur.cci.fr)

## +500% pour le niçois Gen'K Conseil

L'agence niçoise de marketing digital Gen'K Conseil dirigée par Thibault Villette tire son épingle du jeu. Avec une croissance de chiffre d'affaires de +500%, cette entreprise créée en 2015 avoisine en 2019 les 2,5 millions d'euros de C.A. Si le secteur est pourtant très concurrentiel, Gen'K a trouvé le modèle gagnant pour séduire les points de vente qui souhaitent booster leur activité en local. L'agence vient de signer pour la rentrée de nouveaux contrats auprès de 8 magasins dont 4 nouvelles franchises (But, Alinea, la Foir'fouille et Dessange coiffure).

## Horus pharma, future référence numérique auprès des médecins

Le laboratoire de Saint-Laurent du Var vient d'annoncer un partenariat avec les plateformes numériques Eyeneed et Ophtabase pour faciliter à la fois le parcours de soins des patients et le travail des professionnels de la santé visuelle. Avec l'objectif de devenir la référence dans le numérique auprès des médecins.

## ■ IMPLANTATION. L'ENTREPRISE A CHOISI LA CÔTE D'AZUR POUR L'ASSEMBLAGE ET LA COMMERCIALISATION DE SES CABINES DE SANTÉ.

# APRÈS 15 ANS À DUBAÏ, BODYO S'INSTALLE À NICE

Photo © BodyO



« Team Côte d'Azur nous a apporté une aide à 360 degrés incluant tous les aspects pour optimiser notre implantation. »

Patrice Coutard,  
CEO de BodyO

Permettre à tout un chacun de devenir acteur de sa propre santé, telle est l'ambition de BodyO qui a développé une capsule santé - nommée AIPod - qui rassemble patients et professionnels autour de cet objectif. Certes le premier rôle de la cabine est de réaliser un check-up complet non invasif et gratuit du patient en un temps record (moins de 10 minutes). Mais au-delà des mesures réalisées, les utilisateurs décident quand, comment et quelles informations partager avec leur médecin, leur diététicien, leur coach, etc. L'intelligence artificielle intervient pour identifier les risques de développer certaines pathologies et fournir des conseils préventifs. Selon Patrice Coutard, dirigeant de BodyO, « 70% des dépenses en santé concernent des maladies qui pourraient être évitées par des mesures de prévention tels que l'obésité, les maladies chroniques cardiaques ou encore le diabète de type II ».

Patrice Coutard explique pourquoi il a choisi Nice pour poursuivre son développement, après quinze ans passé aux Emirats Arabes Unis : « Nous avons reçu une aide

à 360 degrés incluant tous les aspects pour optimiser notre implantation. » Autres points forts du territoire azuréen à ses yeux : « Nous y avons découvert non seulement un cadre de travail paradisiaque, facile d'accès, offrant un véritable rayonnement international et avec des infrastructures adéquates. Mais nous y avons également trouvé une énergie, des compétences et des pôles de compétitivité pouvant rivaliser à l'échelle mondiale avec les agglomérations de pointe dans les secteurs de l'innovation en santé et des nouvelles technologies. »

Depuis, au sein de son entité niçoise, l'entreprise a regroupé ses activités de Recherche & Développement ainsi que le marketing global. De plus, la commercialisation et l'assemblage des cabines de santé destinées au marché européen seront réalisés également depuis la Côte d'Azur. L'entreprise envisage de créer une vingtaine d'emplois à court terme, une centaine d'ici cinq ans. ■

> En savoir plus : [www.bodyo.com](http://www.bodyo.com)

Retrouvez l'intégralité de nos annonces sur [www.cote-azur.cci.fr](http://www.cote-azur.cci.fr)

## NÉGOCE

**Négoce plomberie, sanitaire et chauffage** Réf. 062C0353  
CA : 294 000 € / Prix : 60 000 € Effectif : 1  
Raisons personnelles, cède parts sociales ou fonds de commerce. Clientèle de professionnels à 85% (dont marchés publics 20%). Local de 255 m² sur 2 niveaux.

**Distribution d'outillages, machines-outils, EPI** Réf. 062C0425  
CA : 510.000 €  
Prix : 100.000 € (valeur fonds de commerce hors stock) Effectif : 2  
Cause changement de région, cède parts sociales d'une société spécialisée dans la vente en gros d'outillages, machines outils et équipements de protection individuelle (EPI). Bonne notoriété acquise depuis plus de 10 ans. Clientèle fidèle et récurrente de professionnels. Zone intervention : Alpes-Maritimes, Monaco, Est du Var. Stock estimé : 70.000 €.

**Import - export de bijoux** Réf. 062C0419  
CA : 1.230.000 € / Prix : 450.000 € + stock Effectif : 3  
Cause retraite cède fonds de commerce ; activité créée en 1997. Importateur et Distributeur spécialisé dans les bijoux pour hommes et femmes. Chiffre d'affaire réalisé à l'international. Stock estimé : 600.000 €.

## COMMERCE

**Cave à vin, bar à vin** Réf. 061C0390  
CA : 182 000 € / Prix : 120 000 € Effectif : 0  
Changement d'activité, cède fonds de commerce. Ville touristique du littoral. Activité de bar à vin à développer en saison. Locaux de 65 m². Pas de salariés à reprendre.

**Fleuriste** Réf. 061C0398  
CA : 260 000 € / Prix : 120 000 € Effectif : 2 (+1 saisonnier)  
Changement de région, cède fonds de commerce, sous la même enseigne depuis 40 ans, repris en 2012, situé en centre-ville sur une voie principale et commerçante. Boutique d'angle de 40 m², vitrine d'angle de 12 ml, atelier de 40 m².

**E-commerce secteur automobile** Réf. 061C0316  
CA : 400 000 € / Prix : 220 000 € Effectif : 0  
Cause retraite, cède société de vente accessoires automobiles. SAS créée en 1988 et disposant de 3 sites de e-commerce. Marques déposées à l'INPI. Bonne notoriété auprès d'un réseau de revendeurs en France, et pays francophones.

**Piscine, SPA** Réf. 061C0396  
CA : 625 000 € / Prix : 240 000 € Effectif : 1  
Départ à la retraite, cède fonds de commerce. Franchise sur les Alpes-Maritimes. Fichier de 3500 clients. Local de 200 m² comprenant un show-room, espace de vente et bureaux avec parkings privatifs pour un loyer annuel de 43 000 €

**Vente et réparation de cycles** Réf. 061C0408  
CA : 440 000 € / Prix : 150 000 € Effectif : 1  
Changement d'activité, cède fonds de commerce. Vente neuf et d'occasion, avec service de réparation, vente d'équipements et accessoires vélo. Bail renouvelé en 2018, superficie de 100 m² plus terrasse privative. Agencement du magasin refait en 2019.

**PAP masculin féminin - Vêtements de travail** Réf. 061C0445  
CA : 210 000 € / Prix : 100 000 € Effectif : 0  
Départ à la retraite, cède fonds de commerce. Boutique située en centre-ville, sur l'avenue principale. Plus de 60% du CA est réalisé avec des vêtements de travail de sociétés de transports et collectivités. Magasin en bon état de 50 m², avec réserve de 60 m² et atelier de 8,5 m².

## HÔTELLERIE-RESTAURATION

**Restaurant - Café** Réf. 061H0095  
CA : 120 000 € / Prix : 120 000 € Effectif : 0  
Départ à la retraite cède fonds de commerce. Petite restauration du midi et petit déjeuner, situé au centre de Cannes. Local de 48 m² pour un loyer annuel HC de 16.500 €

**Hôtel bureau 3 étoiles - littoral** Réf. 061H0105  
CA : 380 000 € / Prix : 980 000 € Effectif : 1+ 3 saisonniers  
Départ à la retraite cède fonds de commerce. Hôtel de 34 chambres entièrement rénové en 2019. Surface totale de 1200 m2 environ et un terrain de 1500 m2 (terrasse avec piscine, bar et espace bien-être).

**Brasserie - Restaurant - Pizzeria** Réf. 062H0084  
CA : 365 000 € / Prix : 320 000 € Effectif : 5  
Pour raisons personnelles, cède fonds de commerce. Situé dans une zone en plein développement. Affaire du midi avec capacité de 60 couverts en intérieur, 60 couverts en terrasse couverte. Local de 180 m². Loyer : 38 000 €.

**Hôtel-restaurant** Réf. 065H0028  
CA : 210 000 € / Prix : 260 000 € (+ murs 580 000 €) Effectif : 3  
Retraite cède fonds de commerce (achat des murs possible), situé au Col de Turini, lieu mythique du sport automobile, à 50 km de Nice, Menton, Monaco. Chalet sur 3 niveaux avec 17 chambres, hammam, appartement de direction et chambres pour le personnel. Salle de restaurant (150 couverts).

## INDUSTRIE-BATIMENT

**Second œuvre du bâtiment, rénovation** Réf. 061C0345  
CA : 980 000 € / Prix : 220 000 € Effectif : 8  
Changement d'activité, cède parts sociales de sociétés spécialisées dans la rénovation et l'intervention après sinistres. Equipe de techniciens et ouvriers qualifiés, polyvalents. Idéal croissance externe.

**Fabrication menuiserie alu PVC miroiterie fenêtre** Réf. 061C0406  
CA : 940 000 € / Prix : 560 000 € Effectif : 8  
Cause retraite, cède parts sociales. Bonne notoriété acquise depuis près de 40 ans. Clientèle professionnel à 50 %. CA en progression. Equipe polyvalente.

**Charpente, couverture et zinguerie** Réf. 1819P0107  
CA : 2 000 000 € / Prix : 800 000 € Effectif : 18  
Retraite, cède parts sociales. Notoriété de plus de 30 ans. Entreprise structurée avec bureau d'étude intégré. Réponses à appels d'offres. +06 2C 04 51

## SERVICES

**Studio pré-press et production graphique** Réf. 062C0363  
CA : 500 000 € / Prix : 280 000 € Effectif : 5  
Retraite, cède fonds de commerce ou parts sociales. Clients professionnels (grands comptes, acteurs publics), le repreneur pourra s'appuyer sur une équipe qualifiée en charge du suivi de leurs dossiers clients).

**Réseau d'entretien automobile** Réf. 062C0357  
CA : 500 000 € / Prix : 250 000 € + stock 5 000 € Effectif : 2  
Retraite, cède parts sociales. Clientèle essentiellement locale, composée de particuliers et de professionnels (marchés publics). Portefeuille clients récurrents. 300 m² d'atelier + bureau en mezzanine, loyer : 22000 €/an.

**Réalisation d'assainissements et distribution de matériel** Réf. 062C0408  
CA : 2 200 000 € / Prix : 950 000 € Effectif : 14  
Retraite, cède parts sociales de 2 sociétés, française et monégasque, spécialisée dans la réalisation et la maintenance d'assainissement collectifs et individuels ainsi que la distribution de matériel. Forte croissance. Equipe structurée. Local de 350 m² + parking en zone franche. Bureau de 9m² dans centre d'affaire à Monaco.

**Prestations de services administratifs** Réf. 062C0409  
CA : 175 000 € / Prix : 120 000 € Effectif : 1  
Cède activité de prestations de services administratifs (auxiliaire de transport, représentation fiscale, ...). Activité implantée à Monaco auprès d'une clientèle fidèle internationale. Reprise conditionnée à l'accord des autorités monégasques.

**Location et vente de bateaux, places de port** Réf. 061C0414  
CA : 130 000 € / Prix : 100 000 € + local 120 000 € Effectif : 0  
Changement d'activité, cède fonds de commerce. Local situé dans un port du littoral des Alpes-Maritimes, vendu avec le fonds pour un montant de 120 000 €.

**Services à la personne : cession actif incorporel** Réf. 061C0423  
Prix : à définir avec le dirigeant Effectif : 0  
Cession de l'autorisation d'exercer un établissement de services à la personne sur le département des Alpes-Maritimes. Le cessionnaire doit être pressenti à remplir les conditions pour gérer un établissement de services à la personne. Le cessionnaire doit respecter les conditions d'organisation et de fonctionnement correspondant aux dispositions du décret N°2016-502 du 22/04/2016, relatif au cahier des charges national des services, d'aide et d'accompagnement à domicile.

**Carrosserie Tôlerie Peinture** Réf. 061C0450  
CA 860 000 € / Prix : 600 000 € Effectif : 8  
Changement d'activité, cède totalité des actions. Bonne notoriété auprès d'une clientèle locale de particuliers, d'entreprises et de collectivités. Trésorerie de la société est largement positive et récurrente.

**Electricité, courant fort et faible** Réf. 3149P0114  
CA 1 300 000 € / Prix : 660 000 € Effectif : 8  
Changement d'activité, cède parts sociales. Clientèle de professionnels et de collectivités (intervention au niveau tertiaire, scolaire, médical et hospitalier). Marchés à bons de commande. Entreprise structurée avec équipe compétente et expérimentée. Localisée près de grands axes routiers.

**Location de véhicules de transport avec chauffeur** Réf. 3243P0115  
CA 1 100 000 € / Prix : 250 000 € Effectif : 10  
Départ à la retraite, cède parts sociales. Clientèle locale, régionale et nationale constituée de particuliers, de professionnels et de collectivités. Bonne notoriété. Fichier clients dont une partie en récurrence. Pas de Local à reprendre.

## LOCAL À VENDRE

**Entrepôt** Réf. 062C0410  
Prix : 80 000 €  
Au cœur du centre-ville de Nice à proximité du marché de la libération (Rue Veillon), entrepôt commercial de 32 m² avec une chambre froide de 20m³. Accès sécurisé pour charger et décharger.

## Pour répondre à une offre,

pour passer une annonce ou en savoir plus sur nos services d'accompagnement, contactez-nous !

Tél. : 0 800 422 222 | Fax : 04 93 13 21 02  
cession.reprise@cote-azur.cci.fr

## Vous aussi, vous avez un projet de création, reprise ou transmission ?

Testez votre projet avec l'auto diagnostic en ligne sur [www.ccinice-cote-azur.fr](http://www.ccinice-cote-azur.fr) et participez à la formation-action « 5 jours pour entreprendre », avec les experts du pôle entreprendre de la CCI Nice Côte d'Azur.

20, bd Carabacel 06000 NICE - Tél. : 0 800 422 222  
cession.reprise@cote-azur.cci.fr



Pour le bricolage, vous avez les tutos.  
Pour le sport, c'est votre coach.

Pour votre protection,  
Harmonie Mutuelle  
vous accompagne.



Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, n° Siren 533 518 473, Numéro LEI 969500JL05ZH89G41D5Z, IHERIZ/IE  
appel non surtaxé.

**UN EXPERT DÉDIÉ VOUS CONSEILLE AU QUOTIDIEN ET VOUS AIDE  
À PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS POUR VOUS ET VOS SALARIÉS.**

- Près de 300 conseillers experts de la protection sociale pour maîtriser vos restes à charge,
- Un réseau de plus de 11 000 professionnels de santé et 1 000 établissements de soins partenaires pour vous garantir un service de qualité au meilleur coût,
- Plus de 380 intervenants spécialistes de la prévention pour réaliser diagnostics et plans d'actions pour répondre à vos questions de santé en entreprise.

**LE CHOIX POUR MIEUX DÉCIDER.**  
PRÉVENTION • SANTÉ • PRÉVOYANCE

Découvrez nos solutions sur [harmonie-mutuelle.fr/entreprises](https://www.harmonie-mutuelle.fr/entreprises)

☎ 0 805 50 00 19\*



**Harmonie  
mutuelle**

GRUPE **vyv**